

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire de la Communauté de communes Moret Seine et Loing

ENTRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MORET SEINE ET LOING

Représentée par son président, Monsieur Patrick SEPTIERS, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 25 octobre 2021,

Ci-après désigné par « La Communauté de communes Moret Seine et Loing »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Lionel BEFFRE, Préfet de Seine-et-Marne,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

PRÉAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 – Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ; et dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Article 2 – Orientations stratégiques : les volets thématiques du CRTE

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire en cours d'élaboration et les évolutions liées aux priorités nationales.

Orientation 1 : Relance et développement de l'activité économique

Orientation 2 : Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes

Orientation 3 : Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public

Orientation 4 : Développement des mobilités douces ou moins polluantes

Orientation 5 : Lutte contre l'isolement, la disparition des services de proximité et la désertification médicale

Orientation 6 : Déploiement et soutien aux structures et associations engagées dans le sport pour tous

Orientation 7 : Soutien à une agriculture et à une consommation plus vertueuse

Orientation 8 : Soutien au développement des énergies renouvelables

Les orientations stratégiques sont détaillées en annexe 3. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 3 – Le Plan d’action

Les « projets » envisagés sont listés à titre strictement indicatif.

Ces projets ne deviennent des « fiches actions » que lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis, qu’ils sont suffisamment mûrs pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable, et qu’ils sont validés par les comités techniques et de pilotage, après instruction au regard de la réglementation en vigueur en matière de transition écologique.

Les projets accompagnés doivent obligatoirement être économes en foncier et en ressources et améliorer l’état des milieux naturels, afin de s’inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Quelle que soit leur envergure, ils sont toujours porteurs d’une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte.

Les projets feront l’objet d’un travail spécifique de maturation afin d’être proposés à l’intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d’exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d’entraînement.

En cas d’évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l’eau par le comité de pilotage, sans nécessité d’avenant.

3.1. Liste des actions matures 2022 :

Les actions matures du CRTE sont détaillées et chiffrées dans des fiches actions en annexe 5.

3.2. Projets et actions en maturation 2023-2026

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat en annexe 6.

Article 4 – Engagements des partenaires

4.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l’éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d’avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l’instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l’objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

4.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la Communauté de communes Moret Seine et Loing assume le rôle d’entraîneur et d’animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s’engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE et à affecter un chef de projet, responsable d’animer l’élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que son évaluation. Il pourra être assisté d’animateurs chargés de faciliter l’émergence de projets et d’accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s’engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu’à son évaluation. Le territoire signataire s’engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d’ouvrage.

4.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs consistent en une convention de financement avec l'EPFIF, pour un financement à hauteur de 50 % du PLH de Moret Seine et Loing.

4.4. Maquette financière

La maquette financière en annexe 7 récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette 2022 sera ensuite étudiée en comité technique et en comité de pilotage.

Article 5 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

5.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de communes Moret Seine et Loing, des services de l'État, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;

- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

5.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'État et du territoire de la Communauté de communes Moret Seine et Loing. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé de représentants des services de l'État et des services du territoire de la Communauté de communes Moret Seine et Loing, et d'experts techniques en fonction des actions étudiées.

Pourront être notamment consultés des experts compétents issus du Conseil départemental, de la CAF ou d'autres organismes partenaires.

D'autres membres pertinents pourront être invités.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 6 – Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Article 7 – Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 5. Les indicateurs de suivi seront définis lors du comité technique.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE, évolution et mise à jour, résiliation.

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat et tient compte des opérations déjà financées au titre du plan de relance et s'achèvera lors du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 9 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Melun.

Signé à Moret-Loing-et-Orvanne, le 27 janvier 2022



<p>Le Préfet de Seine-et-Marne</p>  <p>Lionel BEFFRE</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing</p>  <p>Patrick SEPTIERS</p>
--	---

Table des matières des annexes

Annexe 1 – Présentation du territoire et de ses dispositifs en cours.....	8
Annexe 2 – Ambitions de la Communauté de communes Moret Seine et Loing.....	9
Annexe 3 – Orientations stratégiques.....	10
Annexe 4 – Fiches action 2022.....	13
Annexe 5 – Liste des fiches projet.....	128
Annexe 6 – Maquette financière.....	129
Annexe 7 - Intégration des contractualisations et programmes de l'État.....	134
Annexe 8 - Les actions de coopération interterritoriale.....	135

Annexe 1 – Présentation du territoire et de ses dispositifs en cours

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing est un EPCI de Seine-et-Marne, situé à environ 65 kilomètres au sud-est de Paris. A proximité de Fontainebleau, Montereau Fault-Yonne et Nemours, elle comprend 18 communes et une population de près de 40 000 habitants (38 818 selon les données INSEE datant de 2018 – populations municipales).

Fondée en 1972 sous la forme d'un district composé de 7 communes, Moret Seine et Loing s'est progressivement étendue et apparaît aujourd'hui comme un EPCI structuré, assurant les compétences suivantes :



La partie nord du territoire est composée de communes urbaines (Moret-Loing-et-Orvanne, Champagne-sur-Seine, Saint-Mammès, Thomery, Vernou la Celle sur Seine, Montigny sur Loing) et la partie sud est marquée par son caractère rural, comprenant 12 communes de moins de 1 500 habitants.

La Seine, le Loing et ses deux affluents, le Lunain et l'Orvanne, ainsi que le Canal du Loing arrosent le territoire.

79 % de la population vit en zone urbaine et 21 % en zone rurale. Les bassins de vie se situent sur MSL et dans les alentours proches selon les communes de résidence : Egreville, Fontainebleau, Lorrez-le-Bocage, Montereau-Fault-Yonne, Nemours et Varennes-sur-Seine (Zone du Bréau notamment). Le réseau de gares routières et la mise en place d'un « Transport à la Demande », permet aux habitants d'accéder à un grand nombre de sites sur MSL et les territoires voisins.

Plusieurs réalisations de documents de planification et de programmation sont en cours d'élaboration sur le territoire :

- Projet de territoire ;
- Développement musical ;
- Habitudes de consommation des habitants ;
- Schéma de développement économique ;
- Schéma directeur cyclable ;
- Plan climat air énergie territorial ;
- Transfert de la compétence eau et assainissement ;
- Cellule intercommunale d'attribution ;
- SCOT
- ...

Annexe 2 – Ambitions de la Communauté de communes Moret Seine et Loing

Moret Seine et Loing a fait appel à une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le but d'accompagner la démarche de définition du projet de territoire.

Le marché a été notifié le 8 octobre 2021. La durée prévisionnelle d'exécution est d'environ 16 mois, à compter de la notification du marché au titulaire.

L'étude est composée des phases suivantes :

- Phase 1 : Élaboration d'un diagnostic global dynamique et partagé préalable à la définition des enjeux du projet de territoire de la CCMSL
- Phase 2 : Définition des enjeux et production de scénarii
- Phase 3 : Élaboration du plan d'actions

Pour l'heure, Moret Seine et Loing a mis en avant 8 orientations stratégiques majeures (cf. annexe 3).

Annexe 3 – Orientations stratégiques

1 – Relance et développement de l'activité économique :

- Renforcer un pôle d'activités commerciales sur le pôle économique des Renardières
 - o Sécurisation de l'activité existante en générant une zone d'achalandage plus conséquente
 - o Apport d'une offre commerciale thématique et/ou spécifique pour les Habitants de MSL
- Développer les commerces des centres-villes
 - o Commerces liés à l'activité touristique
 - o Commerces d'art et d'artisanat local et/ou historique
- Reconversion de friches industrielles, commerciales, naturelles
 - o Identification de sites à fort potentiel
 - o Travail avec les partenaires privés et institutionnels
- Développer l'attractivité touristique
 - o Mise en valeur du patrimoine : Classement en Site Patrimonial Remarquable, restauration du patrimoine historique,...
 - o Mise en valeur des artistes locaux (anciens et actuels), Sisley, Zanaroff, Montézin, Rosa Bonheur...
 - o Développement de l'accès à la culture et à la culture locale pour toutes les générations.
- Mettre en place des dispositifs d'accès à l'emploi pour tous :
 - o Clause d'insertion sociale et environnementale des marchés publics
 - o ACI
 - o Accompagnement des jeunes, en particulier, NEET

2 – Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes :

- Développer une offre de logements adaptés aux jeunes et aux jeunes ménages
 - o Extension du parc social en particulier dans les centres-villes et dans la réhabilitation de l'ancien
 - o Création de logement T2 et T3
- Adapter l'offre d'accueil du jeune enfant
 - o Développer les capacités d'accueil des Assistants Maternels du Territoire
 - o Soutenir les initiatives privées.
- Développer une offre culturelle variée et plurielle
 - o Soutenir l'accès à la culture pour tous
 - o Développer l'offre culturelle de spectacles vivants
- Développer les structures d'actions sociétales
 - o Accompagnement à la parentalité

- Expression citoyenne
- Intergénérationnel
- Soutenir et développer les établissements à vocation éducative
 - Écoles élémentaires
 - Enseignement spécifique
 - Soutien scolaire et périscolaire

3 – Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public :

- Le parc public
 - Diagnostic énergétique des bâtiments publics du périmètre MSL
 - Accélération de la mise en conformité de l'accessibilité des équipements publics et privés
 - Rénovation des éléments d'amélioration des performances énergétiques
 - Réduction des consommations électriques du patrimoine public
 - Entretien des éléments de sécurité des bâtiments.
 - Sécurisation des ouvrages
 - Mise en conformité de l'éclairage public
- Le parc privé
 - Lutter contre l'habitat indigne
 - Accompagner les propriétaires dans la rénovation énergétique

4 – Développement des mobilités douces ou moins polluantes :

- Aménager les espaces publics pour faciliter les déplacements
 - Aménagements cyclables
 - Aménagements piétons
 - Covoiturage
 - Bornes électriques / stations GNV
 - Intermodalité
 - Accessibilité
- Déploiement des alternatives aux déplacements
 - Réseau fibre
 - Réseau 5G

5 – Lutte contre l'isolement, la disparition des services de proximité et la désertification médicale :

- Créer les conditions d'accueil des professionnels de santé
 - Soutien aux activités médicales de secteur 1


- Regroupement des professionnels paramédicaux et médecines alternatives et/ou non conventionnelles.
 - Développer les actions de maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées
 - Prévention des risques liés au vieillissement
 - Développement et soutien aux structures et associations d'animation pour personnes âgées (club d'amitié, 3^{ème} âge, centre sociaux,...)
 - Soutien aux espaces d'expression culturelle (centres culturels, foyers ruraux,...)
 - Déployer France Service
 - Maillage de l'ensemble du territoire
- 6 – Déploiement et soutiens aux structures et associations engagées dans le sport pour tous :
- Gérer les équipements sportifs
 - Déploiement des équipements sportifs multi activités (city stade, parcours santé...)
 - Gestion des espaces aquatiques
 - Soutenir les associations sportives
 - Communication
 - Mise à disposition de bâtiments publics adaptés
 - Aides au fonctionnement
- 7 – Soutien à une agriculture et à une consommation plus vertueuse :
- Renforcer les circuits de proximité, l'autonomie alimentaire du territoire et la consommation responsable
 - Réflexion globale sur l'offre et la demande alimentaire du territoire
 - Soutien aux circuits de proximité
 - Accroissement de la part de produits locaux et biologiques dans la restauration collective
 - Accompagnement de proximité aux agriculteurs du territoire
 - Soutien aux groupements d'agriculteurs faisant évoluer leurs pratiques
 - Accroître la capacité de séquestration carbone du monde agricole (bilan carbone d'exploitations, financements de semences pour couverts végétaux ...)
 - Renforcement du travail partenarial avec les syndicats de collecte et de traitement des déchets
 - Opérations de sensibilisation
 - Amélioration de la collecte, valorisation des déchets
- 8 - Soutien au développement des énergies renouvelables :
- Soutien à la filière Méthanisation/biomasse
 - Soutien à la filière bois
 - Soutien l'émergence de projets de production d'électricité « verte »

Annexe 4 – Fiches action 2022

Les présentes fiches actions reflètent les projets matures pour l'année 2022 mais restent soumises à validation en comité technique/comité de pilotage.

Fiche Action n°1 Centre aquatique du grand jardin - Communauté de communes Moret Seine et Loing.....	15
Fiche Action n°2 Réhabilitation du site des Collinettes - Communauté de communes Moret Seine et Loing.....	17
Fiche Action n°3 Transition énergétique de l'éclairage public de la ville - Champagne sur Seine.....	20
Fiche Action n°4 Transition écologique Ré enchanter la forêt de Champagne sur Seine - Champagne-sur-Seine.....	23
Fiche Action n°5 Cohésion sociale et réhabilitation des équipements sportifs - Champagne-sur-Seine.....	27
Fiche Action n°6 Cohésion sociale et réhabilitation des équipements culturels - Champagne-sur-Seine.....	30
Fiche Action n°7 Transition écologique et renaturation des berges et Eurovéloroute 3 - Champagne-sur-Seine.....	33
Fiche Action n°8 Transition écologique Schéma Directeur Pluriannuel de voirie communale – Champagne-sur-Seine	36
Fiche Action n°9 Transition Énergétique des bâtiments municipaux : schéma directeur - Champagne sur Seine.....	40
Fiche Action n°10 Remplacements fenêtres mairie - La Genevraye.....	44
Fiche Action n°11 Aire de jeux – La Genevraye.....	46
Fiche Action n°12 Remplacement des fenêtres et porte d'entrée du presbytère – Montigny-sur-Loing.....	48
Fiche Action n°13 Remplacements des fenêtres de l'étage de la mairie - Montigny-sur-Loing.....	50
Fiche Action n°14 Création d'un équipement socioculturel de proximité - Moret-Loing-et-Orvanne.....	52
Fiche Action n°15 Rénovation thermique de 3 écoles - Moret-Loing-et-Orvanne.....	58
Fiche Action n°15 bis Rénovation thermique gymnase Moret - Moret-Loing-et-Orvanne.....	63
Fiche Action n°16 Rénovation thermique de la salle des associations - Moret-Loing-et-Orvanne.....	68
Fiche Action n°17 Rénovation thermique centre culturel cac - Moret-Loing-et-Orvanne.....	74
Fiche Action n°18 Rénovation énergétique classe et dortoir école maternelle - Nanteau-sur-Lunain.....	79
Fiche Action n°19 Isolation et Réfection de la toiture de L'école – Nonville.....	81
Fiche Action n°20 Accessibilité à la Mairie et à la Salle Polyvalente – Nonville.....	83
Fiche Action n°21 Isolation et réhabilitation des étages et combles mairie et école – Remauville.....	85
Fiche Action n°22 Acquisition et réhabilitation de la bourse d'affrètement – Saint-Mammès.....	87
Fiche Action n°23 Couverture d'un terrain de tennis – Thomery.....	90
Fiche Action n°24 Rénovation de l'éclairage public en LED – Thomery.....	93
Fiche Action n°25 Construction d'un préau scolaire - Pergola bioclimatique – Thomery.....	97
Fiche Action n°26 Plan vélo – Thomery.....	101
Fiche Action n°27 Construction d'un city stade avec piste d'athlétisme et d'un local technique – Treuzy Levelay.....	104
Fiche Action n°28 Réhabilitation du réservoir d'eau potable – Treuzy Levelay.....	108
Fiche Action n°29 Changement des volets de la mairie – Treuzy Levelay.....	110
Fiche Action n°30 Plan de retrait amiante toiture en fibrociment de l'école – Vernou la Celle sur Seine.....	112
Fiche Action n°31 Rénovation énergétique de la Maison De l'Enfant et école – Vernou la Celle sur Seine.....	114
Fiche Action n°32 Rénovation énergétique du gymnase – Vernou la Celle sur Seine.....	116
Fiche Action n°33 Changement des fenêtres de la mairie et d'une porte de l'école – Villecerf.....	118
Fiche Action n°34 Rénovation d'un bâtiment public – Villemaréchal.....	120

Fiche Action n°35 Réfection du mur du cimetière de Saint Ange le vieil – Villemaréchal.....122
Fiche Action n°36 Écologie – énergie – Ville-Saint-Jacques.....124

Thématique	Déploiement et soutien aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	
-------------------	--	---

Fiche Action n°1	CENTRE AQUATIQUE DU GRAND JARDIN MORET-LOING-ET-ORVANNE
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MORET SEINE ET LOING

Résumé de l'action

L'action vise la construction d'une pataugeoire au sein du centre aquatique du grand jardin afin de compléter l'offre de service proposée aux usagers.

Description détaillée

La piscine du grand jardin a fait l'objet d'une réhabilitation et a rouvert au public en juin 2021 sous la forme d'un centre aquatique. Après plusieurs mois d'ouverture, les usagers ont fait part de leur souhait qu'une pataugeoire soit intégrée au sein de l'équipement.

Il est prévu de réaliser les travaux au niveau de l'actuel espace solarium. Il convient de mettre en place :

- Les fondations de l'ouvrage ;
- Un système d'aspiration et d'injection d'eau traitée ;
- La reprise du système de circulation d'eau et la connexion aux ouvrages de traitement du bassin extérieur nordique ;
- La création et l'extension de la galerie technique pour la mise en œuvre des ouvrages de traitement ;
- Des plages minéralisées pour permettre aux usagers d'évoluer autour de l'ouvrage.

Plusieurs solutions techniques sont envisagées concernant les matériaux utilisés.

Dispositifs financiers

État

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux	128 000 €	25 600 €	153 600 €
Total	128 000 €	25 600 €	153 600 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	102 400€
Région		
Département		
Autres		
Total	80 %	102 400 €
Reste à charge collectivité	20 %	25 600 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Améliorer l'attractivité « familiale » du centre aquatique du grand jardin tout en luttant contre les baignades sauvages dangereuses (rivière du Loing en particulier)

Développer une attractivité touristique pendant la période estivale.

D'autres indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Déploiement et soutiens aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	
-------------------	--	---

Fiche Action n°2	Réhabilitation du site des Collinettes
Maître d'ouvrage	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MORET SEINE ET LOING

Résumé de l'action

L'action vise la Réhabilitation du site des Collinettes à Vernou-la-Celle-sur-Seine.

Description détaillée

Moret Seine et Loing dispose sur son territoire de deux piscines datant respectivement de 1974 et 1975 :

- la piscine du Grand Jardin, sise Route de Saint-Mammès - 77 250 MORET-SUR-LOING,
- la piscine des Collinettes, sise Rue des Collinettes - 77 670 VERNOU-LA-CELLE-SUR-SEINE,

La piscine du Grand Jardin a fait l'objet, en 2021, d'une restructuration complète.

Malgré un entretien régulier, la piscine des Collinettes ne répond plus aux exigences de qualité, de normes et aux divers besoins de la population pour des activités aquatiques modernes. La piscine des Collinettes montre des signes évidents de vétusté liés à l'âge de l'équipement et demande des charges d'entretien, de réparation et de mise aux normes importantes.

En 2021, les élus communautaires ont validé le principe de restructuration de la piscine des Collinettes en imaginant un équipement complémentaire au centre aquatique du Grand Jardin. Le parti retenu est d'offrir sur ce site un espace dédié aux familles et aux centres de loisirs. Ce projet doit offrir :

- Un accès à un espace aquatique extérieur composé d'un bassin de 25m et d'une patageoire (équipements existant à réhabiliter) ainsi que des jeux d'eau (toboggans pour tous les âges, splashpad,...). L'accès à ces espaces se fera depuis une zone accueil et des sanitaires douches à créer.
- Une plaine de jeux extérieure composée de structures permettant à une tranche d'âge (0/18 ans) de bénéficier d'activités variées,
- Un chemin podotactile autour de l'environnement,
- Une petite zone de restauration type snack où les familles pourront bénéficier d'une restauration rapide,
- Des aires de pique-nique,
- Un accès wifi accessible.

La piscine des Collinettes se prête parfaitement à ce type d'aménagement. Elle bénéficie d'une grande patageoire et d'un bassin de nage qui peut être transformé en bassin ludique. Par ailleurs, du foncier communal attendant à l'équipement offre la possibilité de développer des activités dites « sèche ».

Le scénario retenu propose donc :

- la réhabilitation complète des zones vestiaires et techniques,

- la réhabilitation de la pataugeoire et du bassin de nage en plans d'eau ludiques,
- la création de toboggans pour toutes tranches d'âges et jeux d'eau
- La création sur le foncier communal d'une plaine de jeux destinée aux familles et centres de loisirs (tranche d'âge : 0-18 ans).

Le nouvel équipement doit permettre d'accueillir, indifféremment et simultanément, des activités diversifiées, tant sportives qu'éducatives ou ludiques, afin d'attirer les différents types de publics concernés.

Les accès à la zone dite « sèche » et à la zone « humide » seront dissociés (les utilisateurs doivent avoir la possibilité d'accéder de façon indépendante à l'une ou l'autre activité).

Une partie du site (activités « sèche ») devra pouvoir être accessible toute l'année en cas de besoin par la Communauté de Communes ou la municipalité.

L'espace pourrait être ouvert :

- du mois d'avril au mois de septembre, les mercredis et week-end,
- durant les mois de juillet et août, 7 jours sur 7.

Dispositifs financiers

État
Région
Département

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

Région
Département

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Montant estimée des travaux	2 550 000 €	510 000€	3 060 000 €
Frais de maîtrise d'œuvre	382 500 €	76 500 €	459 000 €
Frais de géomètre, étude sol, diag. structure, diag. Amiante avant travaux	27 500 €	5 500 €	33 000 €
CSPS	8 250 €	1 650 €	9 900 €
Bureau de Contrôle	12 500 €	2 500 €	15 000 €
Études sanitaires, environnemental, Acoustique	6 500 €	1 300 €	7 800 €
Total	2 987 250 €	597 450 €	3 584 700 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	23 %	687 067,50 €
Région	30 %	896 175,00 €
Département	27 %	806 557,50 €
Autres		€
Total	80 %	2 389 800,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	597 450 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Respect de la consommation des fluides prévisible au moment de l'étude et comparativement à l'actuelle consommation de l'existant
- Réduction des nuisances sonores sur l'environnement direct
- Fréquentation annuelle (24 500 entrées)

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	
-------------------	--	---

Fiche Action n°3	Transition Énergétique de l'Éclairage public de la ville de Champagne-sur-Seine.	
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine	

Résumé de l'action

Dans la continuité de la mise en place du plan climat territorial porté par la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing, la ville Champagne-sur-Seine souhaite lancer une opération sur les différentes infrastructures et bâtiments dont elle est propriétaire. Ainsi, elle propose ce projet de performance énergétique sur son éclairage public. Par ces actions la ville entend participer activement à l'objectif national de diviser par 4 la consommation énergétique d'ici 2050.

Description détaillée

Travaux de reconstruction du patrimoine d'éclairage public et de la signalisation tricolore :

Le renouvellement et rationalisation du patrimoine éclairage public, passage systématique aux LED avec abaissement de puissance.

La mise en place d'un marché global de performance associe l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception-réalisation de prestations afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Ces objectifs sont définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique.

Le choix des luminaires à LED s'appuie en particulier sur :

1. La maximisation des gains énergétiques.
2. Le respect de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatifs aux nuisances lumineuses, en particulier la réduction au maximum des ULR et le respect des températures de couleur.
3. L'étude d'éclairage relative à la norme EN 13-201 sera respectée afin d'avoir un éclairage de qualité :

Voies principales : Éclairage moyen de 20 lux en linéaire de voie de transit, avec une uniformité générale $U_0 \geq 0,4$ et une uniformité longitudinale $U_i \geq 0,7$ pour chacune des voies de circulation.

Voies secondaires : 15 lux moyens sur les voies urbaines $U_0 \geq 0,4$ le trafic local et sur les aires de parking.

Voies résidentielles : 10 lux moyen sur les voies résidentielles $U_0 \geq 0,4$.

Liaisons douces (allée, parc, voies piétonnes isolées...) : Entre 7,5 et 10 lux moyen.

Dans le cadre d'un Marché Public Global de Performance (MPGP) associant la modernisation, la rénovation, l'exploitation, la maintenance et la gestion des installations d'éclairage public et des installations connexes de la Commune de Champagne sur Seine, ainsi décomposé :

DEGRÉ 1 – AMÉLIORATIONS SÉCURITAIRES : 210 839.05 € HT

- Dépose / Pose nouveaux mats Cylindro Conique Aluminium de 4-8-9m
- Dépose / Pose nouveaux mats Cylindro-Conique Acier 4-7-8m
- Rénovation des réseaux souterrain et aérien
- Dépose / Pose de nouvelles armoires

DEGRÉ 2 – RÉNOVATION DES LUMINAIRES : 276 377.62 € HT

- Dépose / Pose de nouveaux luminaires fonctionnel bas de gamme (type 1) – 16/24/32/48 Leds
- Dépose / Pose de nouveaux luminaires fonctionnel haut de gamme (type 2) - 16 /32 Leds
- Dépose / Pose de luminaires fonctionnel retrofit Rognac 24/32 leds
- Dépose / Pose de nouveaux luminaires résidentiels – 16/24/32 Leds
- Dépose / Pose de nouveaux luminaires "Style" (Type 4) - 24 Leds

Pour un montant total d'investissement de 487 216.67 € HT auquel s'ajoute la maîtrise d'oeuvre pour un montant de 47 500€ HT soit 534 716.67 € HT.

Résultats attendus : Le programme de reconstruction porte au minimum sur :

Le remplacement de tous les luminaires ou projecteurs vétustes.

Le remplacement de tous les luminaires technologiquement obsolètes (boules, tubes fluo, appareillages à vapeur de mercure).

Le remplacement des candélabres vétustes.

Le remplacement des installations permettant des économies d'énergie.

La séparation des circuits des installations sortant du périmètre du présent Marché pour les voies privées

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ RÉGION

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing réalise un PCAET. Les services de l'État (ADEME+DDT 77, la Préfecture), la Région et le Département en tant que partenaires financiers via les différents contrats CAR, FAC, CRTE, la Banque des territoires via PVD,

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Amélioration sécuritaire	210 839 €	42 168 €	253 007 €
TRAVAUX de rénovation	276 378 €	55 276 €	331 654 €
Maitrise d'œuvre	47 500 €	9 500 €	57 000 €
SUIVI EVAL Maintenance	€	€	€
Total	534 717 €	106 944 €	641 661 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	42 %	224 302 €
Région	28 %	150 000 €
Total	70 %	534 717 €
Reste à charge collectivité	30 %	160 415 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Renouveler et rationaliser le patrimoine (passage systématique aux LED).
- Sécuriser le volet mécanique et électrique des installations d'éclairage public.
- Réduire fortement le vandalisme par la solidité des nouveaux équipements.
- Réaliser des économies d'énergie tout en respectant l'environnement et le cadre de vie des espèces.
- Mettre de la cohérence entre le matériel choisi actuellement et mis en place dans les programmes de rénovation et d'extension.
- Respecter la norme d'éclairage EN 13-201 en cas de restructuration du réseau.
- Objectif d'économies d'énergie minimum fixé par la collectivité : 69% voire 100% (avenant).

Thématique	Développement des mobilités douces ou moins polluantes	
-------------------	---	---

Fiche Action n°4	Transition Écologique RÉENCHANTER LA FORET DE CHAMPAGNE-SUR-SEINE	
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine	

Résumé de l'action

La forêt de Champagne-sur-Seine représente une superficie de 444 hectares soit 60% de la surface communale.

Ses propriétaires sont la ville de Champagne, l'ONF et des propriétaires privés.

Elle est intimement liée à la commune du fait de sa proximité qui est un atout touristique mais qui peut être également un risque lié aux inondations ou au feu. La partie relevant de propriétés communale ou privée n'a pas été entretenue depuis des décennies causant ainsi différents désordres : de nombreux arbres, déracinés lors des différentes tempêtes, dont celle de 1999, n'ont toujours pas été retirés, et certains obstruent les chemins. Des arbres sont atteints de maladie avec risque de contagion/propagation. Les fossés sont obstrués, ainsi que les mares, empêchant ainsi l'absorption des pluies in-situ ; il s'en suit des ruissellements importants sur les propriétés situées en-dessous.

D'une manière générale, il s'agit de veiller à la protection des forêts tout en favorisant l'accueil du public en forêt et le développement de la filière bois locale par :

- La préservation et la restauration du réseau hydrographique en forêt,
- La préservation des principaux corridors de la sous-trame arborée,
- La préservation des milieux humides de la forêt de Champagne et des secteurs de concentration de mares et mouillères,
- La restauration de connexions multi trames entre les forêts et les corridors alluviaux.

Dans cette perspective, la ville de Champagne-sur-Seine souhaite mettre en oeuvre un programme pluriannuel d'actions en faveur de la forêt.

Actions à mettre en oeuvre :

- ⇒ Poursuivre la remise en état de l'écoulement naturel des eaux (réseau hydrique et eaux pluviales).
- ⇒ Développer l'accessibilité avec la mise en place de barrières aux endroits stratégiques.
- ⇒ Résorber les dépôts sauvages.

- ⇒ Développer une signalétique spécifique (SIL) et noms des chemins, interdictions, autorisations.
- ⇒ Mettre en place des agréments et équipements.
- ⇒ Entamer une procédure de biens sans mettre dans le cadre d'un projet global de remembrement.

Description détaillée

Des petites propriétés surtout dans la frange sud et notamment au niveau de la ligne HT, dont la plupart sont peu ou pas exploitées.

Une politique de regroupement des petites parcelles forestières doit être menée pour permettre une meilleure gestion de celles-ci. Il est important de veiller à ce que de nouveaux aménagements ne perturbent pas les voies d'accès à la forêt tant pour les promeneurs que pour l'entretien et l'exploitation de la forêt.

Autres actions du PLU :

- Requalifier la RD 39 en partenariat avec le CD 77 en raison de sa dangerosité pour les piétons et du mauvais état des accotements.
- Bien prendre en compte le ruissellement qui endommage la RD 39.
- Requalifier les abords piétons de la RD 39.
- Développer les circulations douces (chemin de randonnée) principalement au coeur du secteur.
- Trou Canard : réaménager les abords pour améliorer son insertion et sa visibilité depuis la RD 39 (débroussailler, rendre visible les diaclases, la cascade), et dégager des vues depuis la rue des Poiriers (camouflés derrière une végétation dense) tout en prenant en compte l'impact du vent lors de la taille des arbres existants.

Via le site internet ou page facebook spécifique : mise en place d'un observatoire photographique participatif permettant de témoigner des évolutions paysagères de la forêt.

Valorisation et promotion de l'utilisation de bois produits localement pour la construction ou rénovation de bâtiments, l'aménagement extérieur (mobilier, aires de jeux, etc.)

Sensibilisation et information de l'ensemble des propriétaires forestiers sur des exemples de gestion durable de la forêt intégrant les enjeux paysagers d'aujourd'hui et de demain.

Organisation de temps d'échange entre les différents porteurs de projet publics et privés.

Terre de Liens : organisme qui permet d'acquérir des terres agricoles et éviter ainsi leur disparition.

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ RÉGION/EUROPE

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

La Région et le Département en tant que partenaires financiers via les différents contrats CAR, FAC, CRTE, la Banque des territoires via PVD,

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Signalétique spécifique (SIL) et noms des chemins/barrières	25 000 €	5 000 €	30 000 €
Remise en état de l'écoulement normal des eaux (réseau hydrique et eaux pluviales).	55 000 €	11 000 €	66 000 €
Mettre en place des agrès et équipements publics	10 000 €	2 000 €	12 000 €
Résorber les dépôts sauvages	10 000 €	2 000 €	12 000 €
Total	100 000 €	20 000 €	120 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État		
Région	30 %	30 000 €
Département 77	50 %	50 000 €
Total	80 %	80 000 €
Reste à charge collectivité	20 %	20 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Encourager un remembrement forestier et au regroupement coopératif pour exploitation.
- Renforcer les liens d'accessibilité avec la forêt, protection des linéaires de voirie en lisière.


- Maintenir une trame verte et bleue importante visant à protéger les zones humides répertoriées,
- S'inscrire dans le cadre d'un projet public de valorisation et de découverte de la forêt de Champagne.

Indicateurs :

Nombre d'actions liées à l'ouverture de la forêt au public.

Nombre de panneaux de signalisation et d'éducation à l'environnement.

Nombre de projets liés au développement durable de la forêt (bois énergie, hydrographie, etc.)

Thématique	Déploiement et soutien aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	
-------------------	---	---

Fiche Action n°5	Cohésion sociale et réhabilitation des équipements sportifs de la ville de Champagne-sur-Seine.	PVD
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine	

Résumé de l'action

Trois équipements sportifs seront concernés par cette opération : La réhabilitation du gymnase Albert Camus, le complexe sportif Léo Lagrange et le Stade Paul HEBRAS (en partie).

Description détaillée

La ville de Champagne-sur-Seine possède un bon niveau d'équipements sportifs. La commune accueille à ce jour un nombre important de sections sportives. Ainsi pour garder leur niveau de performance, la ville propose de nombreux équipements contribuant au rayonnement du territoire et donc à son attractivité :

- Le boulodrome d'Aubépine,
- Le stade Paul HEBRAS (Athlétisme, football, rugby, boules lyonnaises et musculation, terrains de tennis : 4 en terre battue, dont 2 couverts l'hiver et 2 en bétons poreux),
- Le city foot (multi activités),
- Le complexe sportif Léo Lagrange (sports collectifs dont le basket ; karaté, danse, tennis de table et gymnastique),
- Le gymnase Albert Camus (athlétisme, football, tennis, badminton, gymnastique volontaire et tennis de table),
- La vie associative est composée de plus de 75 associations dans une diversité d'objets : Jeunesse, Culture, Solidaire, Social et seniors, Sport, etc.

La réhabilitation et la réfection de l'ensemble des deux gymnases Albert CAMUS et Léo Lagrange.

Gymnase Albert CAMUS :

Le programme redéfinit notamment l'espace d'entrée pour permettre un accès au terrain de jeu plus fluide pour les utilisateurs, la mise aux normes personnes à mobilité réduite des sanitaires, une extension stockage de matériel et un accès aux tribunes depuis l'intérieur l'ensemble permettant un meilleur contrôle de l'accès au bâtiment et un meilleur confort d'utilisation.

Les postes de dépenses sont réparties en lots :

- o VRD maçonnerie gros œuvre carrelage, Construction modulaire
- o Menuiseries extérieures/serrurerie, Menuiserie bois

o Cloisons /doublages, Électricité, Plomberie VMC

o Carrelage, Peinture et sol technique

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ RÉGION

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

L'État, la Région et le Département en tant que partenaires financiers via les différents contrats CAR, FAC, CRTE, la Banque des territoires via PVD.

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX	1 200 000 €	240 000 €	1 440 000 €
Maîtrise d'œuvre	120 000 €	24 000 €	144 000 €
	€	€	€
	€	€	€
Total	1 320 000 €	264 000 €	1 584 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	40 %	528 000 €
Région	40 %	528 000 €
Total	80 %	1 056 000 €
Reste à charge collectivité	20 %	264 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Adapter les équipements publics aux besoins de la population,
- Rénovation énergétique des bâtiments publics,
- Développer et maintenir l'offre de proximité,
- Amélioration du nouveau de formation sportive de la population notamment des jeunes.
 - o Indicateurs qualitatifs :
 - Fréquentation des équipements via la participation du public visé (nombre par tranche d'âge et par sexe)
 - Variété des activités pratiquées (nombre)

Thématique	Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes	
-------------------	---	---

Fiche Action n°6	Cohésion sociale et réhabilitation des équipements culturels de la ville de Champagne-sur-Seine.	PVD
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine	

Résumé de l'action

Trois équipements culturels seront concernés par cette opération :

1. **La réhabilitation du Palais des Rencontres (PDR)** dont la première phase est réalisée en 2021, La seconde phase du projet consiste à rénover l'espace d'accueil (peinture, revêtements, électricité, plomberie, signalétique, mobiliers, etc.) la sonorité acoustique avec un équipement récent.
2. **Un théâtre de verdure** : sécurisation de l'ensemble du site.
3. **Salle Pablo Picasso (salle des fêtes)** : la reprise des revêtements muraux et plafond existants, et reprise des éléments techniques
4. **École de musique de champagne** : transition énergétique

Description détaillée

La ville de Champagne-sur-Seine possède un bon niveau d'équipements culturels au service de ses habitants et accueille à ce jour :

- 🕒 Un service Culture, Communication, Vie Associative (CCVA)
- 🕒 Une bibliothèque municipale est située impasse Albert Camus dans le centre-ville.
- 🕒 Un centre Anne Sylvestre (salle de réunion et d'animations diverses à destination de tout public)
- 🕒 Un Palais des Rencontres d'une capacité (complexe de salles accueillants des évènements culturels) de 415 personnes,
- 🕒 Une salle Marcel Pagnol d'une capacité de 300 personnes.
- 🕒 Une salle Pablo Picasso (salle des fêtes) d'une capacité de 60 personnes
- 🕒 Un conservatoire de musique
- 🕒 Un théâtre de verdure

Ces trois équipements culturels bénéficient d'un programme de réhabilitation progressif qui mobilise les moyens de la ville notamment après la labellisation Petites Villes de Demain (PVD).

La réhabilitation du palais des rencontres dont la première phase est encore de réalisation en 2021, a pour objectif la rénovation partielle du Palais des Rencontres, espace culturel et de spectacle accueillant le seul

cinéma au sein de la vallée entre Fontainebleau et Varennes-sur-Seine, afin d'améliorer l'attractivité de l'équipement, faciliter les circulations internes, hiérarchiser ses différentes fonctions.

L'accès principal sera restauré : mise aux normes de l'escalier, éclairage, arasement du mur et drainage, réfection de peinture et création de jardinières. Les halls d'accès au cinéma et à la salle de spectacles seront également rénovés : peinture revêtements électricité, plomberie, signalétique en cherchant à différencier la zone d'accès au cinéma avec l'espace d'attente et le passage vers la zone du théâtre et en intégrant les normes d'accessibilité aux personnes âgées à mobilité réduite.

La rénovation de la façade latérale côté plateau sportif intégrera également la mise aux normes d'un accès personnes à mobilité réduite les murs seront nettoyés et repeints, l'étanchéité du système de récupération des eaux sera refaite et les portes d'accès seront remplacées.

La Salle Sarah Bernhardt, est une salle de spectacle de surface environ 620 m² accueillant des évènements divers tels que concerts ou pièces de théâtre. La jauge est de 410 places assises. Le régisseur et les utilisateurs de cette salle sont confrontés régulièrement à des défauts relatifs à la réponse acoustique intérieure de la salle (notamment des résonances) lors de tous types d'évènements.

La seconde phase du projet consiste à rénover l'espace d'accueil (peinture, revêtements, électricité, plomberie, signalétique, mobiliers, etc.) la sonorité acoustique avec un équipement récent.

La mairie de Champagne-sur-Seine souhaite faire intervenir un bureau d'étude acoustique pour réaliser un diagnostic de la réponse intérieure de la salle ainsi qu'une étude afin de déterminer des traitements permettant d'adapter le confort acoustique et la qualité de l'environnement sonore à l'intérieur de la salle en fonction de chaque type d'évènement.

La nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération pour le présent projet il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, etc.) identifiées par le maître d'ouvrage.

Salle Pablo Picasso (salle des fêtes) :

La reprise des revêtements muraux et plafond existants, et reprise des éléments techniques, notamment l'installation de sonorisation, électricité plomberie, signalétique, mobilier, etc.

Un théâtre de verdure :

Sécurisation de l'ensemble du site, maçonneries diverses, mise en accessibilité PMR.

Sécurisation de la scène : Escalier d'accès à la scène, bandes antidérapantes, cordes,

Peinture et électricité (boitier électrique avec raccordement extérieur), sonorisation avec étude acoustique.

Fourniture et pose de brise vue et couverture en toile, mobilier, etc.

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ RÉGION

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	

Partenaires

L'État, la Région et le Département en tant que partenaires financiers via les différents contrats CAR, FAC, CRTE, la Banque des territoires via PVD,

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
TRAVAUX de rénovation	720 000 €	144 000 €	864 000 €
Maîtrise d'œuvre	72 000 €	14 400 €	86 400 €
	€	€	€
	€	€	€
Total	792 000 €	158 400 €	950 400 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	10 %	79 200 €
Région	45 %	356 400 €
Département	25 %	198 000 €
Total	80 %	633 600 €
Reste à charge collectivité	20 %	158 400 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement.

Thématique	Développement des mobilités douces et moins polluantes	
-------------------	---	---

Fiche Action n°7	Transition Ecologique Renaturation des berges et Eurovéloroute 3 dans la ville de Champagne-sur-Seine.	PVD
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine	

Résumé de l'action

La Ville de Champagne-sur-Seine (77), située sur les bords de Seine en aval de la confluence du Loing, s'est engagée dans un processus de renaturation de ses berges de Seine, et de création d'une zone humide au droit d'un espace situé en bord de Seine, et ayant subi l'impact de l'urbanisation.

C'est également l'occasion pour la commune d'engager la réalisation de l'Eurovéloroute (voie cyclable européenne) sur l'intégralité du tronçon traversant son territoire, sachant que cette infrastructure douce a pour vocation de relier Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. La réalisation de cet équipement cyclable doit permettre, de manière conjointe avec la restauration des berges, de repenser l'ensemble des abords du fleuve afin de lui redonner sa juste place dans la ville. C'est encore l'opportunité d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble des Champenois par la création ou l'amélioration des équipements et des espaces publics associés

Le projet de renaturation des berges de Seine à Champagne-sur-Seine et de récréation d'une zone humide dans le prolongement de l'Espace Naturel Sensible des Basses Godernes est inscrit dans les objectifs d'amélioration du cadre de vie des Champenois portés par les élus depuis 2016.

Le projet a fait l'objet d'études préalables concertées avec la population et les différentes parties prenantes entre 2016 et 2019. Ces études ont débouché sur un processus de sélection d'une maîtrise d'œuvre qui aboutira début 2021 à une contractualisation avec l'équipe lauréate, à la suite de l'obtention du courrier de l'AESN qui attestera de la complétude du dossier de demande d'aide financière sur la présente stratégie d'acquisition, l'AESN étant le principal financeur de l'opération foncière.

Afin de réaliser cet aménagement d'intérêt général, à destination des habitants comme des promeneurs, et notamment des utilisateurs de l'Eurovéloroute 3, l'acquisition d'un certain nombre de parcelles s'avère indispensable.

Description détaillée

Le secteur géographique concerné par le projet s'étend en amont depuis le pont de Saint Mammès à la limite communale à l'aval sur un linéaire de l'ordre de 4900 m auxquelles, il convient de déduire 640m de la séquence 4 au droit de l'ENS des Basses Godernes et la séquence 8 sur 200m dans l'enceinte de l'écluse).

La Ville de Champagne-sur-Seine (77), située sur les bords de Seine en aval de la confluence du Loing, s'est engagée dans un processus de renaturation de ses berges de Seine, et de création d'une zone humide au droit d'un espace situé en bord de Seine, et ayant subi l'impact de l'urbanisation.

C'est également l'occasion pour la commune d'engager la réalisation de l'Eurovéloroute (voie cyclable européenne) sur l'intégralité du tronçon traversant son territoire, sachant que cette infrastructure douce a pour vocation de relier Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. La réalisation de cet équipement cyclable doit permettre, de manière conjointe avec la restauration des berges, de repenser

l'ensemble des abords du fleuve afin de lui redonner sa juste place dans la ville. C'est encore l'opportunité d'améliorer le cadre de vie de l'ensemble des Champenois par la création ou l'amélioration des équipements et des espaces publics associés

Le projet de renaturation des berges de Seine à Champagne-sur-Seine et de récréation d'une zone humide dans le prolongement de l'Espace Naturel Sensible des Basses Godernes est inscrit dans les objectifs d'amélioration du cadre de vie des Champenois portés par les élus depuis 2016.

La révision du PLU qui sera approuvée dès le début de l'année 2021 intègre ce projet, notamment au sein du PADD.

Le projet a fait l'objet d'études préalables concertées avec la population et les différentes parties prenantes entre 2016 et 2019. Ces études ont débouché sur un processus de sélection d'une maîtrise d'œuvre qui aboutira début 2021 à une contractualisation avec l'équipe lauréate, à la suite de l'obtention du courrier de l'AESN qui attestera de la complétude du dossier de demande d'aide financière sur la présente stratégie d'acquisition, l'AESN étant le principal financeur de l'opération foncière.

Afin de réaliser cet aménagement d'intérêt général, à destination des habitants comme des promeneurs, et notamment des utilisateurs de l'Eurovéloroute 3 qui sera réalisée en parallèle, l'acquisition d'un certain nombre de parcelles s'avère indispensable.

L'Eurovéloroute 3, dite la Scandibérique, passe à Champagne-sur-Seine en longeant le fleuve sur toute la longueur du méandre soit 4,3 km. La diversité des paysages qu'elle traverse à Champagne-sur-Seine lui confère un intérêt particulier.

Sur la commune de Champagne-sur-Seine, l'Eurovéloroute 3 constituera l'épine dorsale des circulations douces. En dehors du bord de Seine, il n'existe actuellement aucune piste cyclable sur la commune. Les principaux équipements structurants, espaces publics et pôles d'emplois seront mis en réseau grâce à cet aménagement cyclable : Gare SNCF, établissement scolaire (Lycée La Fayette), Equipements et commerces du centre-ville, Entreprises, équipements et commerces de la Zone ETIC, Palais des sports Charnière naturelle de la boucle de Seine (Espace de promenade, Zone humide, ENS des Basses Godernes).

L'opération vise à assurer :

- La création d'une zone humide (espace de renaturation) dans la séquence 5 ;
- La création d'un espace récréatif hors zone humide dans la séquence 5 ;
- La renaturation pour les séquences 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ;
- L'élaboration d'un plan de gestion pour les séquences 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 ;
- La réalisation de l'Eurovéloroute sur les séquences 2, 3, 5, 6, 10 ;

Coût d'études (10%) : 26 000 € H.T

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ RÉGION/Europe

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

La signalétique et le jalonnement routier des séquences 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (la signalétique touristique relative à l'Eurovéloroute est assurée par le groupement des 4 Communautés de Communes (C.C. DU PAYS

DE FONTAINEBLEAU, C.C. GATINAIS VAL DE LOING, C.C. DU PAYS DE NEMOURS, C.C. MORET SEINE ET LOING), et le Conseil Départemental de Seine et Marne. Le coordonnateur est la Communauté de Communes C.C. DU PAYS DE NEMOURS ;

L'État, la Région et le Département en tant que partenaires financiers via les différents contrats CAR, FAC, CRTE, la Banque des territoires via PVD,

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Restauration des berges	2 090 000 €	418 000 €	2 508 000 €
Renaturation KIO	1 023 000 €	204 600 €	1 227 600 €
Infrastructure cyclable	2 330 900 €	466 180 €	2 797 080 €
Voie cyclable vers la gare	286 000 €	57 200 €	343 000 €
Espace détente	330 000 €	66 000 €	396 000 €
Total	6 059 900 €	1 211 980 €	7 271 880 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	45 %	2 726 955 €
Région	25 %	1 514 975 €
Département	10 %	605 990 €
Total	80 %	4 847 920 €
Reste à charge collectivité	20 %	1 211 980 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Mettre en valeur le potentiel écologique (diversification des milieux, frayères, gestion de la végétation en place, ouverture au public) tout en confortant les secteurs les plus intéressants ;
- Réhabiliter les secteurs de rivières perturbés par les aménagements anthropiques (ducs d'albe, quais, escaliers...).

Thématique	Développement des mobilités douces et moins polluantes	
-------------------	---	---

Fiche Action n°8	Transition Ecologique Schéma Directeur Pluriannuel de voirie communale la ville de Champagne-sur-Seine.	PVD
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine	

Résumé de l'action

Le projet consiste à refaire le revêtement, les aménagements des voiries communales dans un souci de partage sécurisant pour tous, des espaces publics desservis au sein de la centralité urbaine champenoise.

- ✓ Etablir un diagnostic technique,
- ✓ Hiérarchiser les voies communales
- ✓ Déterminer le budget global de réhabilitation & d'entretien
- ✓ Etablir une programmation des travaux de réhabilitation
- ✓ Un cahier des charges d'un marché d'accord cadre (à bon de commande).

Description détaillée

La Ville de Champagne-sur-Seine est lauréate du programme national Petites Villes de Demain (PVD). Dans ce programme, elle envisage la requalification de son centre-ville intégrée à la création d'un nouveau quartier autour de l'ancien lycée Clemenceau.

Ainsi, il est essentiel de pouvoir connecter tous les points structurants de la ville : services publics municipaux et intercommunaux, habitat, activités économiques, enseignement (du lycée à la maternelle). Le lien passe par un réseau d'espaces publics, de paysage, mais également de voirie. Certaines routes desservant le centre-ville sont dégradées et il est essentiel de pouvoir les requalifier en promouvant le partage de l'espace entre les différents usagers : piétons, vélos, poussettes, mobilité réduite, etc.

C'est dans ce cadre que la commune va lancer la mise en œuvre d'un Schéma Directeur Pluriannuel d'état des lieux et de requalification de sa voirie partagée et espaces publics, suivi d'un accord cadre (marché à bon de commande) pour la requalification de sa voirie mais aussi en travaillant sur la mise en place de son règlement de voirie, en partenariat avec les services de l'État.

Un Schéma Directeur Pluriannuel qui mettra en avant le piéton dans sa mobilité et ses besoins par une hiérarchisation des voies.

Il permettra de travailler sur les ambiances des rues, prise en compte des mobilités à travers les âges (enfants, anciens...). Se réapproprier la place du marché en créant une promenade continue permettra également de mettre en lien les différents sites avec une place publique piétonne dans le centre-ville de Champagne permettant de favoriser les rencontres, l'accueil de festivités et de renforcer l'identité du centre-ville.

Objectifs du Schéma Directeur Pluriannuel :

À partir de la hiérarchisation des voies, il sera nécessaire de :

- Définir les fonctions des voiries actuelles et en fonction des nouveaux projets ;
- Apaiser les circulations sur les voiries de desserte locale : mise en zone 30 ou zone de rencontre
- Définir la vitesse et le profil souhaitable pour chaque voie (fiche voie) ;
- Etudier et définir l'organisation viaire et les itinéraires de délestage appropriés lors d'une gestion de crise (accidents, incidents...) ;
- Réaliser une mise à jour des itinéraires de transport exceptionnel afin de mieux répondre aux mutations de la ville.

Les différentes phases du Schéma Directeur :

Phase 1 – Établir un diagnostic technique

- Un inventaire de la voirie communale sera réalisé, les éléments suivants seront répertoriés :
- La consistance matérielle,
- La situation juridique et la nature de chaque voie (fiche individuelle avec illustrations),
- L'état routier,
- L'usage de la voie, ses capacités de stationnement,
- La présence et l'état de la signalisation routière horizontale et verticale.

Nous rédigerons un rapport dressant un état des lieux de la voirie communale et du stationnement.

Le prestataire du Schéma Directeur sera amené en cas de besoin à réaliser un cahier des charges pour une mission globale d'étude géotechnique. Il en assurera le suivi en lien avec les services.

Phase 2 – Hiérarchiser les voies communales

À partir du diagnostic technique, nous dresserons un classement des voies en 3 niveaux de priorités.

L'état objectif de la dégradation de la voie, ainsi que sa fréquence et le type d'utilisation pourront servir de critères à l'élaboration de ce classement.

Il sera réalisé avec le concours des services techniques de la commune (service Voirie-DST).

Phase 3 – Déterminer le budget global de réhabilitation & d'entretien

Un programme de réhabilitation sera dressé, nous réaliserons une estimation financière qui viendra alimenter le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la ville.

Des améliorations concernant la mise en place de signalisation routière et la création d'aménagements complémentaires seront proposées lors de cette phase.

Une approche des coûts d'entretien sera également réalisée.

Phase 4- Etablir une programmation des travaux de réhabilitation

En fonction des capacités financières du Maître d'ouvrage, nous établirons un programme pluriannuel pour la réalisation de ces travaux.

Un programme détaillé des travaux d'entretien sera également créé, il traitera d'une manière plus précise les actions à réaliser régulièrement en vue de garantir l'utilisation sereine des ouvrages et concourir à l'amélioration de leur pérennité.

Phase 5 Un cahier des charges d'un marché d'accord cadre (à bon de commande).

Le projet consiste à refaire le revêtement, les aménagements des voiries communales dans un souci de partage sécurisant pour tous des espaces publics desservis au sein de la centralité urbaine champenoise.

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ RÉGION/Europe

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

L'État, la Région et le Département en tant que partenaires financiers via les différents contrats CAR, FAC, CRTE, la Banque des territoires via PVD,

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Schéma Directeur	35 000 €	7 000 €	42 000 €
PPI voirie	€	€	€
Géotechnique	15 000 €	3 000 €	18 000 €
Travaux et Voie cyclable partagée	950 000 €	190 000 €	1 140 000 €
	€	€	€
Total	1 000 000 €	200 000 €	1 200 000 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	30 %	300 000 €
Région	40 %	400 000 €
Département	10 %	100 000 €
Total	80 %	800 000 €
Reste à charge collectivité	20 %	200 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Faciliter des déplacements notamment des scolaires (pédibus), vélo, poussettes, mobilité réduite
- Sécuriser des déplacements doux
- Améliorer de la gestion des eaux pluviales
- Calibrer les dessertes en fonction des types d'usages et de véhicules (bus, VL, PL, ...)

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	 CHAMPAGNE sur-Seine
-------------------	--	--

Fiche Action n°9	Transition Énergétique des bâtiments municipaux : Schéma Directeur
Maître d'ouvrage	Commune de Champagne sur Seine

Résumé de l'action

Dans le cadre du plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics, mais aussi de la mise en place du plan climat territorial porté par la communauté de communes de Moret Seine et Loing, la ville Champagne-sur-Seine souhaite lancer une opération sur les différentes infrastructures et bâtiments dont elle est propriétaire.

En effet, « le secteur du Bâtiment fait partie des secteurs prioritaires de l'ADEME puisqu'il représente environ 43% de la consommation énergétique nationale et 22% des émissions de gaz à effet de serre. L'objectif national est de diviser par 4 cette consommation du parc de bâtiment d'ici 2050 (par rapport à 1990). »

La ville de Champagne-sur-Seine possède une vingtaine d'équipements construits avant cette période de référence et qui nécessitent une rénovation dans un contexte d'une ambition nationale de réduire la consommation d'énergie finale des bâtiments de 60% d'ici 2050.

Il est nécessaire pour la ville de Champagne-sur-Seine de réaliser un audit énergétique en 4 phases, ayant comme objectif de permettre, à partir d'une analyse détaillée des données de chaque bâtiment communal, de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économie d'énergie suivi d'une analyse financière détaillée.

A partir d'une analyse détaillée des données de chaque bâtiment communal, il faut dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économie d'énergie cohérents avec les objectifs de politique nationale de Transition Énergétique et amener la ville de Champagne-sur-Seine à décider des investissements appropriés.

Description détaillée

Les actions de ce projet seront en plusieurs phases complémentaires d'études et de travaux

Phase 1 : État des lieux

Chaque bâtiment fera l'objet d'un examen approfondi en vue de recueillir les éléments nécessaires à la réalisation des phases suivantes de l'audit (carte d'identité énergétique)

Phase 2 : Bilan énergétique et préconisations

Les données recueillies, en phase d'état des lieux, seront analysées par le prestataire en procédant aux calculs et aux interprétations qui permettront de mettre en évidence les améliorations à envisager.

Phase 3 : Programmes d'améliorations

Des scénarios (au moins 3) de rénovation seront ensuite élaborés sur la base de programmes d'améliorations cohérents et adaptés aux caractéristiques de chacun des bâtiments, pour permettre à la ville de Champagne sur-Seine d'orienter son intervention dans les meilleures conditions de coût et de délai. Ces programmes seront présentés sous la forme de « bouquets » de réalisations indissociables, correspondant à un niveau de performance énergétique global après travaux. Ces bouquets seront complétés le cas échéant d'autres préconisations de travaux d'amélioration énergétique issues de l'analyse des spécificités du bâti

Phase 4 : Analyse financière

Les scénarios de rénovation énergétique, tels que définis en « Phase 3 : Programmes d'améliorations », feront l'objet d'une analyse financière détaillée.

Elle sera produite à partir de la méthode en « coût global » et prendra pour hypothèses :

L'évolution des prix des énergies selon le taux de croissance annuel moyen (TCAM),

Des périodes d'amortissement de 6, 15 et 30 ans pour le calcul du temps de retour sur investissement (TRI).

Ces estimations seront ensuite comparées à un scénario de base, pour mettre en évidence les économies générées sur les charges d'exploitation et de maintenance, pour chacune des périodes définies.

Phase 5 : travaux de rénovation et suivi effectif

La dernière phase du projet consiste à rénover énergétiquement les différents bâtiments en incluant d'autres postes de dépenses (isolation générale, ouvertures, revêtements, électricité, plomberie, signalétique, mobiliers, peinture, etc.) :

- Élaborer le programme technique et fonctionnel, étendu aux abords et aux problématiques connexes (gestion des eaux, biodiversité...)
- Recruter les différents acteurs : élaborer les dossiers de consultation, analyser les offres, CAO, etc.
- Piloter les acteurs : organiser des réunions régulières pour maîtriser les coûts, les délais, la qualité,
- Gérer administrativement les marchés (assistance pour les ordres de services, avenant, état d'acompte, opérations de réception, garantie de parfait achèvement...)
- Rendre compte de l'avancement et évaluer le projet (respect des coûts, des délais) lors de réunions régulières avec le maître d'ouvrage
- Définir une stratégie et des outils de communication (rédaction de lettre d'information) et de concertation (organisation de réunions publiques ou de forum internet)

La nécessité de réaliser des études préalables directement liées à la réalisation de l'opération pour le présent projet il s'agit d'études d'ingénierie et de conception (honoraires de maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, bureau de contrôle, etc.) identifiées par le maître d'ouvrage.

En parallèle, un dispositif de suivi et d'évaluation des économies d'énergie réalisées sur la durée du projet sera proposé par ce bureau d'étude de l'audit.

Dispositifs financiers

ÉTAT/Département/ CAR/ REGION

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
X	X	X	X	X

Partenaires

La Communauté de communes Moret Seine et Loing réalise un PCAET. Les services de l'État (ADEME+DDT 77) pourront aider financièrement à l'accompagnement et à la réalisation de ce projet global. Un accompagnement financier pourra être transmis au Conseil régional et au département.

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Audit énergie (DPE programmatique)	60 000 €	12 000 €	72 000 €
TRAVAUX	1 500 000 €	300 000 €	1 800 000 €
Maîtrise d'œuvre	150 000 €	30 000 €	180 000 €
SUIVI EVAL Maintenance	950 000 €	190 000 €	1 140 000 €
	€	€	€
Total	1 710 000 €	342 000 €	2 052 000 €

RECETTES


Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	60 %	1 026 000 €
Région	10 %	171 000 €
Département	10 %	171 000 €
Total	80 %	1 368 000 €
Reste à charge collectivité	20 %	342 000 €

Objectifs et indicateurs de suivi

- Garantir l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux,
- Réduire les consommations énergétiques et respecter les objectifs de performances définis dans le Programme Fonctionnel des Besoins.
- Rénover l'ensemble des bâtiments communaux pour les mettre en phase avec les objectifs nationaux sur le facteur 4.

Indicateurs

- Nombre de kilowatts économisés sur la durée/réduction de la facture énergétique des bâtiments
- Nombre de contrôles des performances énergies.
- Une amélioration du service en général.

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	
-------------------	--	---

Fiche Action n°10	Remplacement fenêtres Mairie
Maître d'ouvrage	Commune de La Genevraye

Résumé de l'action

Remplacement des fenêtres de la Mairie en vue d'améliorer l'efficacité énergétique.

Description détaillée

Cet investissement répond aux engagements du PCAET de la CCMSL et est éligible à une subvention de l'Etat au titre de la DETR dans le cadre du CRTE

Dispositifs financiers

DETR (Etat) et financement commune.

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Fenêtres	31 392,12 €	6 278,42 €	37 670,00 €
Total	31 392,12 €	6 278,42 €	37 670,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	25 113,70 €
Total	80 %	25 113,70 €
Reste à charge collectivité	20 %	6 278,42 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes	
-------------------	---	---

Fiche Action n°11	Aire de jeux
Maître d'ouvrage	Commune de La Genevraye

Résumé de l'action

Remplacement et implantations de structure jeux.

Lieu de rencontre intergénérationnelle après la classe et pendant les vacances scolaires

Description détaillée

Remplacement et implantations de jeux sur l'aire de jeux. Structures de production responsable sélectionnant des matériaux durables, et de fabrication française.

Cet investissement renforce la proximité des habitants du territoire

Dispositifs financiers

État + Commune

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

État et Commune

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Remplacement jeu existant	26 252 €	5 240,40 €	31 502,40 €
Total	26 252 €	5 240,40€	31 502,40 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	21 001,60€
Total	80 %	21 001,60 €
Reste à charge collectivité	20 %	5 250,40 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	
-------------------	--	---

Fiche Action n°12	Remplacement des fenêtres et porte d'entrée du Presbytère	
Maître d'ouvrage	Commune de Montigny sur Loing	

Résumé de l'action

- Remplacement des fenêtres du Presbytère pour réduire la facture énergétique,
- Embellissement du Patrimoine bâti, se trouve à côté de l'église classée aux monuments historiques (Travaux de réfection en 2020).

Description détaillée

- Remplacement des fenêtres du Presbytère pour réduire la facture énergétique,
- Embellissement du Patrimoine bâti, se trouve à côté de l'église classée aux monuments historiques (Travaux de réfection en 2020).

Dispositifs financiers

État, commune.

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Financement

DEPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot : Remplacement des fenêtres et porte d'entrée (devis YOVE)	34 038,50 €	6 807,70€	40 846,20 €
Total	34 038,50 €	6 807,70€	40 846,20€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	27 230,80 €
Total	80 %	27 230,80 €
Reste à charge collectivité	20 %	6 807,70 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	
-------------------	--	---

Fiche Action n°13	Remplacement des fenêtres à l'étage de la mairie	
Maître d'ouvrage	Commune de Montigny sur Loing	

Résumé de l'action

Remplacement des fenêtres de l'étage de la mairie :

- Réduire la facture énergétique,
- Périmètre de protection autour de l'église,
- Embellissement du Patrimoine bâti.

Description détaillée

Remplacement des fenêtres de l'étage de la mairie :

- Réduire la facture énergétique,
- Périmètre de protection autour de l'église,
- Embellissement du Patrimoine bâti.

Dispositifs financiers

État

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Lot : Remplacement des fenêtres (devis MBA)	24 166,64 €	4 833,33 €	28 999,97€
Lot : peinture (devis Delcloy)	1 122,00 €	224,40 €	1 346,40
Total	25 288,64 €	5 057,73 €	30 346,37 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	20 230,91 €
Total	80 %	20 230,91 €
Reste à charge collectivité	20 %	5 057,73 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes Lutte contre l'isolement, la disparition des services de proximité et la désertification médicale	
-------------------	---	---

Fiche Action n°14	Création d'un équipement socio-culturel de proximité	PVD
Maître d'ouvrage	Commune de Moret Loing et Orvanne	

Résumé de l'action

Ancienne destination	Nouvelle destination	Public cible	Indicateur
Bar restaurant	Commerce de proximité avec un élargissement possible aux activités éphémères ou modèle de l'épicerie solidaire	Famille dont public avec ressources modérées	Fréquentation de la structure par le public cible
Chambre d'hôtel	Bureaux associatifs voire logement à vocation sociale (avec CCAS)	Collèges associatifs Comité citoyen Familles en difficulté	Taux d'occupation
Cinéma	Équipement socio-culturel	Enfant, adulte, parent 3 ^{ème} age	Fréquentation et typologique d'activité par personne cible

Description détaillée

1. Nature du projet

La grenouille verte place de l'église, Ecuelles, 77250 Moret-sur-Loing, parcelle cadastrale à fait l'objet d'une DIA pour 200 000 €.

- 371 m2 surface utile et 882 m2 de jardin.

A l'origine le bâtiment avait une triple vocation

- Le bar/restaurant
- Les logements
- L'espace cinéma

La municipalité souhaite porter un projet multimodal sur le site

a. Tiers-Lieu et commerce de proximité

Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre de la programmation des Petites Villes de Demain dans l'objectif de créer un tiers-lieu permettant de redynamiser le bourg historique d'Ecuelles. Il s'agit d'accompagner la mise en place d'un « point de fixation » de l'activité commerciale et associative en hébergeant dans ce local historique, un espace multiservice & commerce de proximité d'une part et une salle à vocation culturelle et associative d'autre part à l'emplacement de l'ancien cinéma de la commune.

L'activité commerciale visera à proposer quelques produits de première nécessité mais aussi à héberger une offre de produits frais et locaux (ex. offre de producteurs). Elle pourra aussi déployer une activité de commerce saisonnière et des événements éphémères (logique des « boutiques d'un jour ») pour générer une dynamique événementielle spécifique (paniers, artisanat d'art, ...).

La réflexion se construit aujourd'hui avec différents porteurs de projets locaux dont certains intéressés pour enrichir cette épicerie d'une dimension sociale. L'activité d'épicerie solidaire se présenterait comme un commerce de proximité classique, tout en étant favorisant l'accès d'un public en difficulté économique et en proposant des denrées de qualité entre 10% à 30% de leur valeur marchande. La force des épiceries solidaires est de proposer une offre alimentaire diversifiée et de qualité, qui permet l'accès à des produits frais et à des fruits et légumes à des personnes ayant des difficultés économiques. Ainsi, le modèle des épiceries solidaires répond à des problématiques de société et de santé publique.

Le Tiers-Lieu s'organise aussi autour d'un local culturel valorisant la salle de l'ancien cinéma communal. Ce local sera réhabilité pour accueillir une diversité de manifestations et d'activités culturelles en lien étroit avec les écoles et associations locales. Il accueillera projections, conférences concerts, représentations en plein cœur historique de la commune et à quelques mètres de l'école des Lilas. Il pourra aussi accueillir les activités du comité citoyen d'Ecuelles et servir de support à une partie de ses projets.

Enfin, selon les porteurs de projets retenus, le Tiers Lieu de la Grenouille Verte, pourrait accueillir occasionnellement une activité de débit de boissons et restauration d'appoint en construisant des partenariats avec les autres commerces locaux (ex. Chti-Marinier).

L'objectif est de créer au travers de cette combinaison d'activités sociales, culturelles et économiques, un cercle vertueux et des synergies dans le fonctionnement du Tiers-Lieu avec une fréquentation importante de ce centre de services local et une réelle dynamisation au service de l'activité commerciale.

b. locaux associatifs et logement

L'étage du local regroupe près de 165 m² de surface. Ces locaux seront aménagés dans un second temps et valorisés a priori sous forme de locaux associatifs permettant de regrouper une grande partie des activités associatives de la commune déléguée. En fonction de l'étude de faisabilité et des besoins précis, un logement social, conventionné avec un bailleur social pourrait être intégré sur une partie de cette superficie.

a. Un équipement au service des transversalités

Ce tiers-lieu sera aussi et surtout, des lieux d'accueil, d'écoute et d'échanges. Il s'inscrira dans une logique de transversalité entre les thématiques de services, d'éducation, de création, de solidarité...

Il pourrait être porteur de nombreuses activités pour leurs clients bénéficiaires : ateliers cuisine, ateliers créatifs, ateliers d'esthétique, ateliers enfants-parents, sorties culturelles... permettant ainsi aux clients bénéficiaires de tisser des liens, de sortir du quotidien et de développer des compétences.

Le rattachement au local d'une diversité de structures associatives préfigure la richesse des projets et initiatives pouvant émerger pour enrichir l'activité du local et y attirer la population communale.

2. Cible

Ancienne destination	Nouvelle destination	Public cible	Indicateur
Bar restaurant	Commerce de proximité avec un élargissement possible aux activités éphémères ou modèle de l'épicerie solidaire	Famille dont public avec ressources modérées	Fréquentation de la structure par le public cible
Chambre d'hôtel	Bureaux associatifs voire logement à vocation sociale (avec CCAS)	Collèges associatifs Comité citoyen Familles en difficulté	Taux d'occupation
Cinéma	Équipement socio-culturel	Enfant, adulte, parent 3 ^{ème} age	Fréquentation et typologique d'activité par personne cible

3. Enjeux

Développer une offre culturelle variée et plurielle.

- o Soutenir l'accès à la culture pour tous (proposer une offre culturelle de proximité)
- o Développer l'offre culturelle de spectacles vivants (proposer des spectacles mensuels)

Développer les structures d'actions sociétales

- o Accompagnement à la parentalité (proposé des actions à destination des parents une fois par mois sur des thématiques précises)
- o Expression citoyenne (rencontres du comité citoyen d'Ecuelles et animation de rencontres de quartier)
- o Intergénérationnel (soutenir des actions et animations regroupant plusieurs générations)

Développer les actions de maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées

- o Développement et soutien aux structures et associations d'animation pour personnes âgées (club d'amitié, 3^{ème} âge, centre sociaux,...) ; proposé un lieu ouvert en journée propice aux activités du 3^{ème} âge
- o Soutien aux espaces d'expression culturelle (centres culturels, foyers ruraux,...) création d'un équipement socio-culturel

Dispositifs financiers

Ancienne destination	Nouvelle destination	Surface	Travaux à réaliser	Coût HT des travaux
Bar restaurant	Commerce de proximité sur le modèle des épiceries solidaires	70 m ²		105 000 € HT

Chambre d'hôtel	Logement à vocation sociale (urgence pour le CCAS)	201 m ²		301 500 € HT
Cinéma	Équipement socio-culturel	100 m ²		150 000 € HT
Aménagement extérieur		882 m ²		30 000 € HT

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X
	198 000 € TTC acquisitions 150 000 € TTC travaux 15 000€ TTC AMO	200 000 € TTC amo + travaux	200 000 € TTC amo + travaux	195 104 € TTC amo + travaux

Partenaires

État, Région, CCMSL

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition	165 000,00€	33 000 ,00€	198 000,00 €
AMO	46 920,00€	9 384,00€	56 304,00 €
Travaux	586 500,00€	117 300,00€	703 800,00€
	€	€	€
Total	798 420,00 €	159 684,00 €	958 104,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant HT
État	80 %	638 736,00 €
Région	%	€
Département	%	€
Total	80 %	638 736,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	159 684 €


Objectifs et indicateurs de suivi

Thématique	Objectif	Indicateur	Réalisation
Soutenir l'accès à la culture pour tous	Proposer une offre culturelle de proximité	Nombre d'activité hebdomadaire Fréquentation	
Développer l'offre culturelle de spectacles vivants	Proposer des spectacles réguliers	Proposer une programmation mensuelle d'un spectacle minimum	
Accompagnement à la parentalité	Proposer des actions à destination des parents sur des thématiques précises	Une fois par mois dans un premier temps	
Expression citoyenne	Animer des rencontres de quartier	Une fois par trimestre dans un premier temps	
Intergénérationnel	Soutenir des actions et animations regroupant plusieurs générations	Proposer une animation tous les 15 jours	
Développement et	Proposer un lieu ouvert en	Ouverture de 3 demi-	

soutien aux structures et associations d'animation pour personnes âgées (club d'amitié, 3ème âge, centre sociaux,...) ;	journée propice aux activités du 3 ^{ème} âge	journée dans un premier temps	
Soutien aux espaces d'expression culturelle (centres culturels, foyers ruraux,...)	Création d'un équipement socio-culturel	Transformation de l'ancien espace de cinéma	

S'ajouteront :

- La baisse des températures dans l'équipement
- La réduction de la consommation d'eau et qualité de l'eau
- La quantité et le traitement des déchets
- L'aménagement paysagé aux abords de l'équipement
- La quantité de matériaux renouvelable dans le marché
- La Clause sociale dans le marché de travaux pour avoir des recrutements locaux

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°15	Rénovation thermique de 3 écoles
Maître d'ouvrage	Commune de Moret Loing et Orvanne

Résumé de l'action

EQUIPEMENT	ADRESSE	sources de déperdition	energie finale KWH/AN	Bilan CO KG/M²	nature des travaux	montant des travaux	energie finale KWH/AN	Bilan CO KG/M²	retour sur investissement	SURFACES M²
Elémentaire Ravanne	Rue de Ravanne Ecuellès 77250 Moret-Loing-El-Orvanne	46,55% plancher 17,16 % fenêtres 14,42% mur	399 132,00	20,81	isolation thermique par l'extérieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinet Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	430 150,00 €	167 236,44	11,79	17-18 ans	1229
Ecole	26 rue Grande Episy 77250 Moret-Loing-El-Orvanne	43,42% plancher 16,36 % fenêtres 17,32% mur	73 187,00	21,36	isolation thermique par l'extérieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinet Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	74 250,00 €	30 738,54	11,23	10-11 ans	198
Ecole	4 rue des Vignes Montarlot 77250 Moret-Loing-El-Orvanne	43,42% plancher 16,36 % fenêtres 17,32% mur	69 413,00	22,74	isolation thermique par l'extérieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinet Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	49 266,00 €	29 153,46	11,66	10-11 ans	153
TOTAL			541 732,00	21,63		553 666,00 €	227 527,44	11,83		

Description détaillée

1. Nature du projet

Nos écoles font partie intégrante du patrimoine de la collectivité vivant au quotidien sur 36 semaines soit environs 144 jours, dont la majorité concentrée sur la période hivernale.

- 9 équipements
- 7161 m² de surface
- 996 élèves

Dès lors, la rénovation énergétique des bâtiments scolaires est un axe essentiel de lutte contre le changement climatique.

En effet, en ayant pour objectif de diminuer la consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre concentrer sur les principaux postes consommateurs d'énergie notamment le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Plusieurs types de travaux sont envisagés :

Les travaux d'isolation de l'enveloppe des bâtiments (façades, toiture, fenêtres...). Ils permettent de diminuer fortement le nombre de calories nécessaires au chauffage et au refroidissement des bâtiments ;

Les travaux sur les équipements de production, distribution et émission de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Quant au recours aux énergies renouvelables sur ces équipements anciens, n'est pas une solution pérenne actuellement pour nous permettre d'aller encore plus loin dans la démarche de diminution d'énergie.

Nos interventions consistent à limiter au maximum les besoins de chauffage en isolant le bâtiment de manière performante et en améliorant le système de ventilation.

Dans un second temps, nous étudierons la possibilité de faire évoluer nos équipements de chauffage vers des outils plus performant et si possible fonctionnant grâce aux énergies renouvelables.

Notre première phase de travaux est l'isolation afin de maximiser les économies d'énergie.

La diminution de consommation due à l'isolation des façades et au remplacement des menuiseries vous permet, ensuite, de mettre en place une installation de chauffage moins puissante et plus respectueuse de l'environnement.

Un souhaite adopter un grand principe de la rénovation énergétique qu'est le regroupement des travaux.

En effet, le fait d'avoir une vision d'ensemble sur la catégorie d'équipement public mais aussi de regrouper un certain nombre :

- L'isolation de l'acrotère,
- L'isolation des retours de menuiseries,
- Les volets
- Les entrées basses de ventilation en façade
- etc

2. Cible

EQUIPEMENT	ADRESSE	TYPE	CATEGORIE	SURFACE S MF	CAPACITE (détail)	CAPACITE (total)		TYPE DE CHAUDIERE	TYPE DE RADIATEUR	TYPE D'ISOLATION	Nb de classe	Nb mater	Nb elem
E cole Maternelle	6 rue Claude Bernard Veneux-Les-Sablons 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	RS	3	964	964	< 700		GAZ	RADIATEURS			150	
Ecole E lementaire	66 Route de Bourgogne Veneux-Les-Sablons 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R	4	2005		< 300		GAZ	RADIATEURS				247
E cole les Columières Bâtiment A	27 avenue Georges Clémenceau Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R T	4	730		178		GAZ	radiateurs	laine de verre et toles AMIANTE S			178
E cole les Columières Bâtiment B	28 avenue Georges Clémenceau Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R	5	565		107		GAZ	radiateurs	laine de verre et toles AMIANTE S			
Maternelle du Donjon	22 rue du Donjon Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R	4	442				GAZ	radiateurs			86	
E lementaire Ravanne	Rue de Ravanne Écuelles 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R N	4	1229		162		GAZ	RADIATEURS (CTA cuisine)				147
Maternelle les Lilas	Rue de l'Église Écuelles 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R	4	875	120*30	150		GAZ	RADIATEURS			100	
Ecole	26 rue Grande Episy 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R	4	198				FUEL	RADIATEURS			25	53
Ecole	4 rue des Vignes Montarlot 77250 Moret-Loing-Et-Ouanne	R	5	153				ELEC	RADIATEURS			1	9
				7161								362	634
												996	

Sur la totalité des écoles il est privilégié 3 écoles pour l'année 2022 :

- L'école d'Épisy
- L'école de Montarlot
- L'école de Ravanne à Écuelle

Ce choix porte sur les deux petites écoles historiques (Episy et Montarlot) nécessaires à la vie des anciennes petites villes qui compose la commune nouvelle.

L'école de Ravanne qui dans un avenir sera sans doute agrandi au regard de la croissance démographique sur le territoire d'Écuelles.

3. Enjeux

50 000 écoles primaires que compte le pays qui sont des bâtiments vétustes, énergivores, inadaptés aux normes actuelles ainsi qu'à une pédagogie porteuse d'innovations. (Article de la gazette de mai 2021)

La municipalité à la responsabilité patrimoniale historique des écoles qui nécessitent une rénovation plus ou moins lourde de celles-ci.

Les enjeux sont multiples : isoler thermiquement des bâtiments énergivores pour en améliorer le confort et réduire les charges de fonctionnement de la collectivité, mais aussi des moyens de chauffage vétuste au fioul pour certaines ; des éclairages inadaptés et des locaux mal ventilés.

Autant de paramètres que l'on a intégré dans nos prochains travaux, appuyé par un bureau d'étude qui nous a étayé les travaux nécessaires.

- Rénovation des éléments d'amélioration des performances énergétiques (engager des dépenses autour de l'isolation, fenêtre, toiture, canalisation)
- Réduction des consommations électriques du patrimoine public (baisse des dépenses de fluides)

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Conseil régional d'Île-de-France

Communauté de Communes de Moret Seine & Loing

L'éducation nationale

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
École Episy	74 250,00€	14 850,00 €	89 100,00 €
École Ravanne	230 150,00 €	46 030,00€	276 180,00 €
École de Montarlot	49 266,00 €	9 853,20 €	59 119,20 €
Total	353 666,00€	70 733,20€	420 399,20 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	282 932,80 €
Total	80 %	282 932,80 €
Reste à charge collectivité	20 %	70 733,20 €

Objectifs et indicateurs de suivi

À l'issue d'un nouveau DPE, les indicateurs de consommation énergétique permettront d'évaluer l'impact des travaux.

EQUIPEMENT	ADRESSE	sources de déperdition	nouveau DPE	energie finale KWH/AN 2021	Bilan CO KG/M² 2021	energie finale KWH/AN 2026	Bilan CO KG/M² 2026	gain energie finale KWH/AN 2026	gain Bilan CO KG/M² 2026
Elémentaire RAVANNE	Rue de RAVANNE Ecuelles 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	45,55% plancher 17,16 % fenetres 14,42% mur		399 132,00	20,81	167 635,44	11,79	- 231 496,56	- 9,02
Ecole	26 rue Grande Episy 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	43,42% plancher 16,36 % fenetres 17,32% mur		73 187,67	21,35	30 738,82	11,23	- 42 448,85	- 10,12
Ecole	4 rue des Vignes Montariot 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	43,42% plancher 16,36 % fenetres 17,32% mur		69 413,67	22,74	29 153,74	11,56	- 40 259,93	- 11,18
	TOTAL			541 733,33	21,63	227 528,00	11,53	- 314 205,33	- 10,11

S'ajouteront :

- La baisse des températures dans l'équipement
- La réduction de la consommation d'eau et qualité de l'eau
- La quantité et le traitement des déchets
- Aménagement paysagé aux abords de l'équipement
- La quantité de matériaux renouvelable dans le marché
- Clause sociale dans le marché de travaux pour avoir des recrutements locaux

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°15 bis	Rénovation thermique gymnase moret	
Maître d'ouvrage	Commune de Moret Loing et Orvanne	

Résumé de l'action

Rénovation énergétique

Le maître d'ouvrage souhaite réaliser des travaux de rénovation afin :

- D'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment,
- Le confort thermique des occupants,
- Et de diminuer sa facture énergétique.

Description détaillée

1. Nature du projet

ADRESSE rue des Gros 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne

ANNÉE DE CONSTRUCTION Estimée inférieure à 1948

SURFACE 530.71 m²

Nos équipements font partie intégrante du patrimoine de la collectivité vivant au quotidien

Dès lors, la rénovation énergétique des bâtiments sportifs est un axe essentiel de lutte contre le changement climatique.

En effet, en ayant pour objectif de diminuer la consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre concentrer sur les principaux postes consommateurs d'énergie notamment le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Plusieurs types de travaux sont envisagés :

Les travaux d'isolation de l'enveloppe des bâtiments (façades, toiture, fenêtres...). Ils permettent de diminuer fortement le nombre de calories nécessaires au chauffage et au refroidissement des bâtiments ;

les travaux sur les équipements de production, distribution et émission de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Quant au recours aux énergies renouvelables sur ces équipements anciens, n'est pas une solution pérenne actuellement pour nous permettre d'aller encore plus loin dans la démarche de diminution d'énergie.

Nos interventions consistent à limiter au maximum les besoins de chauffage en isolant le bâtiment de manière performante et en améliorant le système de ventilation.

Dans un second temps, nous étudierons la possibilité de faire évoluer nos équipements de chauffage vers des outils plus performant et si possible fonctionnant grâce aux énergies renouvelables.

Notre première phase de travaux est l'isolation afin de maximiser les économies d'énergie.

La diminution de consommation due à l'isolation des façades et au remplacement des menuiseries vous permet, ensuite, de mettre en place une installation de chauffage moins puissante et plus respectueuse de l'environnement.

Un souhaite adopter un grand principe de la rénovation énergétique qu'est le regroupement des travaux.

2. Cible

- Isolation des murs ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Ajout d'une ventilation ;
- Renouvellement des radiateurs et programmation ;
- Remplacement du ballon ECS ;
- Isolation du plancher bas.

ENERGIE FINALE (KWH / AN)	ENERGIE PRIMAIRE (KWH.EP/M².AN)
55 222	282

BILAN CO2	
Total (tonnes)	11 052
Total (kg/m²)	21

Retour sur investissement : inférieure à 5 ans

Coût approximatif calculé : 70 000 €

3. Enjeux

La municipalité a la responsabilité patrimoniale historique des équipements sportifs qui nécessitent une rénovation plus ou moins lourde de celles-ci.

Les enjeux sont multiples : isoler thermiquement des bâtiments énergivores pour en améliorer le confort et réduire les charges de fonctionnement de la collectivité, mais aussi des moyens de chauffage vétuste au fioul pour certaines ; des éclairages inadaptés et des locaux mal ventilés.

Autant de paramètres que l'on a intégré dans nos prochains travaux, appuyé par un bureau d'étude qui nous a étayé les travaux nécessaires.

- Rénovation des éléments d'amélioration des performances énergétiques (engager des dépenses autour de l'isolation, fenêtre, toiture, canalisation)
- Réduction des consommations électriques du patrimoine public (baisse des dépenses de fluides)

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

État

Conseil régional d'Île-de-France

Communauté de Communes de Moret Seine & Loing

L'éducation nationale

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
gymnase	70 000,00€	14 000,00 €	84 000,00 €
Total	70 000,00€	14 000,00€	84 000,00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	56 000,00€
Total	80 %	56 000,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	14 000,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

A l'issue d'un nouveau DPE, les indicateurs de consommation énergétique permettront d'évaluer l'impact des travaux.

S'ajouteront :

- La baisse des températures dans l'équipement
- La réduction de la consommation d'eau et qualité de l'eau
- La quantité et le traitement des déchets
- Aménagement paysagé aux abords de l'équipement
- La quantité de matériaux renouvelable dans le marché
- Clause sociale dans le marché de travaux pour avoir des recrutements locaux

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°16	Rénovation thermique de la salle des associations
Maître d'ouvrage	Commune de Moret Loing et Orvanne

Résumé de l'action

EQUIPEMENT	ADRESSE	sources de déperdition	nature des travaux	montant des travaux	retour sur investissement	nouveau DPE	energie finale KWH/AN 2021	Bilan CO KG/M ² 2021	energie finale KWH/AN 2026	Bilan CO KG/M ² 2026	gain energie finale KWH/AN 2026	Gain Bilan CO KG/M ² 2026
Gymnase	Rue des Gros Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	40 % plafonds 25 % les murs 21 % planchers 14 % fenestres	isolation thermique par l'exterieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinets Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	1 379 700,00 €	17-18 ans		215 000,00	23,5	107 500,00	11,75	- 107 500,00	- 11,75
Gymnase	45 rue Georges Villotte Ecuelles 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	38 % plafonds 27 % les murs 21 % planchers 14 % fenestres	isolation thermique par l'exterieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinet Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	588 000,00 €	17-18 ans		221 000,00	23,2	110 500,00	11,5	- 110 500,00	- 11,60
Salle des associations	25 ter chemin du port Veneux-Les-Sablons 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	40 % plafonds 23 % les murs 21 % planchers 16 % fenestres	isolation thermique par l'exterieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinet Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	203 000,00 €	11-13 ans		73 585,57	19,8	36 833,33	10,8	- 36 833,33	- 9,00
CAC	2 rue du Clos Blanchet Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	41 % plafonds 24 % les murs 20 % planchers 15 % fenestres	isolation thermique par l'exterieur remplacement des menuiseries isolation des planchers bas mise en place de robinet Thermostatiques isolation thermique de la toiture ajout d'une ventilation changement de la production de chauffage/ECS changement d'éclairage	143 500,00 €	11-13 ans		71 000,57	18,7	36 833,33	10,7	- 35 833,33	- 8,00
				2 314 200,00 €								

Description détaillée

1. Nature du projet

Nos équipements sportifs font partie intégrante du patrimoine de la collectivité vivant au quotidien sur :

- 36 semaines scolaires soit environs 144 jours à destination des écoles et collèges ;
 - 36 semaines scolaires soit environs 220 jours à destination des associations ;
 - 10 semaines de vacances scolaires soit environs 50 jours à destination des associations et ALSH;
-
- 4 équipements
 - 3306 m² de surface

- 996 élèves hors collèges ;
- Un peu plus de 30 associations sportives
- 1200 adhérents associatifs
- 210 enfants/jour usagés des ALSH

Dès lors, la rénovation énergétique des équipements sportifs et associatifs est un axe essentiel de lutte contre le changement climatique.

En effet, en ayant pour objectif de diminuer la consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre concentrer sur les principaux postes consommateurs d'énergie notamment le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Plusieurs types de travaux sont envisagés :

Les travaux d'isolation de l'enveloppe des bâtiments (façades, toiture, fenêtres...). Ils permettent de diminuer fortement le nombre de calories nécessaires au chauffage et au refroidissement des bâtiments ;

Les travaux sur les équipements de production, distribution et émission de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Quant au recours aux énergies renouvelables sur ces équipements anciens, n'est pas une solution pérenne actuellement pour nous permettre d'aller encore plus loin dans la démarche de diminution d'énergie.

Nos interventions consistent à limiter au maximum les besoins de chauffage en isolant le bâtiment de manière performante et en améliorant le système de ventilation.

Dans un second temps, nous étudierons la possibilité de faire évoluer nos équipements de chauffage vers des outils plus performant et si possible fonctionnant grâce aux énergies renouvelables.

Notre première phase de travaux est l'isolation afin de maximiser les économies d'énergie.

La diminution de consommation due à l'isolation des façades et au remplacement des menuiseries vous permet, ensuite, de mettre en place une installation de chauffage moins puissante et plus respectueuse de l'environnement.

Un souhaite adopter un grand principe de la rénovation énergétique qu'est le regroupement des travaux.

En effet, le fait d'avoir une vision d'ensemble sur la catégorie d'équipement public mais aussi de regrouper un certain nombre :

- l'isolation de l'acrotère,
- l'isolation des retours de menuiseries,
- les volets
- les entrées basses de ventilation en façade
- etc

2. Cible

EQUIPEMENT	ADRESSE	TYPE	CATEGORIE	SURFACES M ²	CAPACITE (détail)	CAPACITE (total)	TYPE DE CHAUDIERE	TYPE DE RADIATEUR	TYPE D'ISOLATION	Nb heures utilisation hebdomadaire	fréquentation hebdomadaire
Gymnase	Rue des Gros Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	X	3	1971	653	653	GAZ et ELEC	radiateurs gaz + radiateurs elec (vestiaires et petits locaux)		70:00:00	1000
Gymnase	45 rue Georges Villette Ecuelles 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	X	3	840	374	374	ELEC	pavés chauffants plafond pour vestiaires et couloir et réglettes suspendues dans la grande salle		70:00:00	1000
Salle des associations	25 ter chemin du port Veneux-Les-Sablons 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	L	3	290	290	< 700	ELEC	AEROTHERM		55:00:00	560
CAC	2 rue du Clos Blanchet Moret-sur-Loing 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	L	5	205			GAZ	convecteurs		68:00:00	850
				3306							

Sur la totalité des quatre équipements il est privilégié la salle des associations pour l'année 2022 :

Ce choix porte sur un équipement central sur le secteur de Veneux dépourvu de gymnase nécessaires à la vie de cette commune historique qui compose la commune nouvelle.

La structure nécessitera en complément une étude de faisabilité quant à une extension.

3. Enjeux

La salle des associations malgré son aspect récent fait partie des bâtiments vétustes, énergivores, inadaptés aux normes actuelles.

La municipalité à la responsabilité patrimoniale historique des équipements qui nécessitent une rénovation plus ou moins lourde de ceux-ci.

Les enjeux sont multiples : isoler thermiquement des bâtiments énergivores pour en améliorer le confort et réduire les charges de fonctionnement de la collectivité, mais aussi des moyens de chauffage vétuste ; des éclairages inadaptés et des locaux mal ventilés.

Autant de paramètres que l'on a intégrés dans nos prochains travaux, appuyé par un bureau d'étude qui nous a étayé les travaux nécessaires.

- Rénovation des éléments d'amélioration des performances énergétiques (engager des dépenses autour de l'isolation, fenêtre, toiture, canalisation)
- Réduction des consommations électriques du patrimoine public (baisse des dépenses de fluides)

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Conseil régional d'Île-de-France

Conseil départemental

Communauté de Communes de Moret Seine & Loing

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Salle des associations Veneux	203 000,00€	40 600,00 €	243 600,00 €
Total	203 000,00€	40 600,00€	243 600,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	70 %	142 100,00 €
Autres financements	10 %	20 300,00 €
Total	80 %	162 400,00€
Reste à charge collectivité	20 %	40 600,00 €


Objectifs et indicateurs de suivi

Le tableau reprend l'objectif en gain énergétique

EQUIPEMENT	ADRESSE	energie finale KWH/AN 2021	Bilan CO KG/M ² 2021	energie finale KWH/AN 2026	Bilan CO KG/M ² 2026	gain energie finale KWH/AN 2026	gain Bilan CO KG/M ² 2026
Salle des associations	25 ter chemin du port Veneux-Les-Sablons 77250 Moret-Loing-Et-Orvanne	46 338,00	12	18 968,00	8	- 27 370,00	- 4,00

S'ajouteront :

- La baisse des températures dans l'équipement
- La réduction de la consommation d'eau et qualité de l'eau
- La quantité et le traitement des déchets
- Aménagement paysagé aux abords de l'équipement
- La quantité de matériaux renouvelable dans le marché
- Clause sociale dans le marché de travaux pour avoir des recrutements locaux

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°17	Rénovation thermique centre culturel cac	
Maître d'ouvrage	Commune de Moret Loing et Orvanne	

Résumé de l'action

Rénovation énergétique

Le maître d'ouvrage souhaite réaliser des travaux de rénovation afin :

- D'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment,
- Le confort thermique des occupants,
- Et de diminuer sa facture énergétique.

Description détaillée

1. Nature du projet

ADRESSE 1 Rue du Clos Blanchet - 77250 Moret-sur-Loing

ANNEE DE CONSTRUCTION Estimée inférieure à 1948

SURFACE 44.139 m² cave + 289.0774 m²

Nos équipements font partie intégrante du patrimoine de la collectivité vivant au quotidien

Dès lors, la rénovation énergétique des bâtiments culturels est un axe essentiel de lutte contre le changement climatique.

En effet, en ayant pour objectif de diminuer la consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre concentrer sur les principaux postes consommateurs d'énergie notamment le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Plusieurs types de travaux sont envisagés :

Les travaux d'isolation de l'enveloppe des bâtiments (façades, toiture, fenêtres...). Ils permettent de diminuer fortement le nombre de calories nécessaires au chauffage et au refroidissement des bâtiments ;

les travaux sur les équipements de production, distribution et émission de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Quant au recours aux énergies renouvelables sur ces équipements anciens, n'est pas une solution pérenne actuellement pour nous permettre d'aller encore plus loin dans la démarche de diminution d'énergie.

Nos interventions consistent à limiter au maximum les besoins de chauffage en isolant le bâtiment de manière performante et en améliorant le système de ventilation.

Dans un second temps, nous étudierons la possibilité de faire évoluer nos équipements de chauffage vers des outils plus performant et si possible fonctionnant grâce aux énergies renouvelables.

Notre première phase de travaux est l'isolation afin de maximiser les économies d'énergie.

La diminution de consommation due à l'isolation des façades et au remplacement des menuiseries vous permet, ensuite, de mettre en place une installation de chauffage moins puissante et plus respectueuse de l'environnement.

Un souhaite adopter un grand principe de la rénovation énergétique qu'est le regroupement des travaux.

2. Cible

- Isolation des murs ;
- Remplacement des menuiseries ;
- Mise en place d'une ventilation ;
- Isolation du plancher bas.

ENERGIE FINALE (KWH / AN)	ENERGIE PRIMAIRE (KWH EP/M² AN)
15 046	247.5

BILAN CO2	
Total (tonnes)	2710
Total (kg/m²)	17.3

Retour sur investissement : Supérieur à 30 ans

Coût approximatif calculé : 78 000 €

3. Enjeux

La municipalité à la responsabilité patrimoniale historique des équipements culturels qui nécessitent une rénovation plus ou moins lourde de celles-ci.

Les enjeux sont multiples : isoler thermiquement des bâtiments énergivores pour en améliorer le confort et réduire les charges de fonctionnement de la collectivité, mais aussi des moyens de chauffage vétuste au fioul pour certaines ; des éclairages inadaptés et des locaux mal ventilés.

Autant de paramètres que l'on a intégré dans nos prochains travaux, appuyé par un bureau d'étude qui nous a étayé les travaux nécessaires.

- Rénovation des éléments d'amélioration des performances énergétiques (engager des dépenses autour de l'isolation, fenêtre, toiture, canalisation)
- Réduction des consommations électriques du patrimoine public (baisse des dépenses de fluides)

Dispositifs financiers

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

État

Conseil régional d'Île-de-France

Communauté de Communes de Moret Seine & Loing

L'éducation nationale

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
gymnase	78 000,00€	15 600,00 €	93 600,00 €
Total	78 000,00€	15 600,00€	93 600,00€

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	80 %	62 400,00€
Total	80 %	62 400,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	15 600,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

A l'issue d'un nouveau DPE, les indicateurs de consommation énergétique permettront d'évaluer l'impact des travaux.

S'ajouteront :

- La baisse des températures dans l'équipement
- La réduction de la consommation d'eau et qualité de l'eau
- La quantité et le traitement des déchets
- Aménagement paysagé aux abords de l'équipement
- La quantité de matériaux renouvelable dans le marché
- Clause sociale dans le marché de travaux pour avoir des recrutements locaux

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	
-------------------	--	--

Fiche Action n°18	Rénovation énergétique classe et dortoir école maternelle	
Maître d'ouvrage	Commune de Nanteau sur Lunain	

Résumé de l'action

Bâtiment ancien en pierre bâti sur cave, un RDC abritant une entrée, un dortoir et 1 classe, des sanitaires et une petite pièce vestiaire. Année de construction/réhabilitation : environ 1890. Réhabilitation entre 1980 et 1990.

Rénovation énergétique de la classe du bas et du dortoir de l'école maternelle de la commune.

Description détaillée

ISOLATION DU DORTOIR ET DE LA CLASSE

ÉLECTRICITÉ – dépose des équipements, prolongement des lignes et repose des équipements

PEINTURE – Classe et dortoir Revêtement de sols – Classe

PORTE – En remplacement du simple vitrage de la porte

PLOMBERIE – Dépose de cinq radiateurs, modification tuyauteries et repose après isolation

Dispositifs financiers

État + fonds propres.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Etat

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
ISOLATION DU DORTOIR ET DE LA CLASSE	9 042,36 €	1 808,47 €	10 850,83 €
ÉLECTRICITÉ – dépose des équipements, prolongement des lignes et repose des équipements	1 820,00 €	182,00 €	2 002,00 €
PEINTURE – Classe et dortoir Revêtement de sols – Classe	8 979,00 €	1 795,80 €	10 774,80 €
PORTE – En remplacement du simple vitrage de la porte	3 754,60 €	750,92 €	4 505,52 €
PLOMBERIE – Dépose de cinq radiateurs, modification tuyauteries et repose après isolation	3 000,00 €	345,00 €	3 795,00 €
Total	26 595,96 €	4 882,19 €	31 928,15 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	21 276,77 €
Total	80 %	21 276,77€
Reste à charge collectivité	20 %	5 319,19 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	 Mairie de NONVILLE 77140
-------------------	--	--

Fiche Action n°19	Isolation et Réfection de la toiture de L'école	
Maître d'ouvrage	Commune de Nonville	

Résumé de l'action

Isolation et réfection de la toiture de l'école primaire

Description détaillée

Réfection de la couverture en tuiles mécaniques de l'école et isolation des rampants de toiture en pente

Dispositifs financiers

Subvention de l'État sollicitée à 80% et financement de la Collectivité à 20% du montant HT

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Réfection et isolation de la toiture	25 366,52 €	5 073,30 €	30 439,82 €
Total	25 366,52 €	5 073,30 €	30 439,82 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80%	20 293,21 €
Total	80%	20 293,21 €
Reste à charge collectivité	20%	5 073,31 €

Objectifs et indicateurs de suivi

LES INDICATEURS SERONT DÉFINIS ULTÉRIEUREMENT

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	 Mairie de NONVILLE 77140
-------------------	--	--

Fiche Action n°20	Accessibilité à la Mairie et à la Salle Polyvalente	
Maître d'ouvrage	Commune de Nonville	

Résumé de l'action

Création d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite à la Mairie et d'un chemin d'accès aux personnes à mobilité réduite à la Salle Polyvalente

Description détaillée

- Rampe d'accès à la Mairie : suppression de l'accès actuel à la mairie qui se fait uniquement par deux marches et création d'une rampe à 5%.
- Chemin d'accès à la salle polyvalente : création d'une chape antidérapante sur une largeur d'1 mètre 40 entre le parking et la salle polyvalente à la place de l'allée en gravillons.

Dispositifs financiers

Subvention de l'État sollicitée à 80% et financement de la Collectivité à 20% du montant HT

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

ÉTAT

Financement

DEPENSES

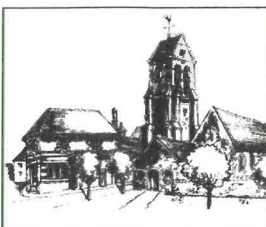
Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Rampe d'accès Mairie	8 732,80	873,28	9 606,08
Chemin d'accès salle polyvalente	7 249,07	1 449,81	8 698,88
Total	15 981,87	2 323,09	18 304,96

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
ÉTAT	80%	12 785,49
Total	80%	12 785,49
Reste à charge collectivité	20%	3 196,38

Objectifs et indicateurs de suivi

LES INDICATEURS SERONT DÉFINIS ULTÉRIEUREMENT



Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public

Fiche Action n°21	Isolation et réhabilitation des étages et combles mairie et école
Maître d'ouvrage	Mairie de Remauville

Résumé de l'action

Isolation premiers étages et combles de l'école et la mairie. Les pièces des premiers étages sont équipées de fenêtres bois simples vitrages très anciennes. Ses deux bâtiments peuvent être considérés comme des « passoires énergétiques ».

Description détaillée

Le premier étage de la mairie et de l'école qui étaient des logements, n'ont jamais été réhabilités (depuis environ 30 ans). Le projet consiste en une complète mise aux normes en termes d'isolation de toiture, planchers, fenêtres, murs et plafonds.

Aujourd'hui on constate une déperdition de la chaleur au niveau des rez-de-chaussée. Ces travaux permettront de réelles économies d'énergies.

- Étage mairie : 4 pièces + 2 greniers
- École : 3 pièces + 1 grenier

Total : environ 290 m² de plancher

En complément nous souhaitons l'abaissement d'un plafond dans une classe qui a été créée dans un ancien préau. Le toit à 1 seul pan avoisine les 5 mètres dans la partie la plus haute.

Le projet est l'installation d'un faux plafond avec plancher qui permettra le stockage et une meilleure gestion de la température intérieure.

Total : 55 m² de plancher/plafond

Dispositifs financiers

État + fonds propres

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

NÉANT

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Isolation et mise en peinture des murs et plafonds	89 786,25 €	17 957,25 €	107 743,50 €
Fourniture et pose de 8 fenêtres aluminium	21 440,00 €	4 288,00 €	25 728,00 €
Total	111 226,25 €	22 245,25 €	133 471,50 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	88 981,00 €
Total	80%	88 981,00 €
Reste à charge collectivité	20%	22 245,25 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Relance et développement de l'activité économique	 Saint-Mammès
-------------------	--	--

Fiche Action n°22	Réhabilitation de la bourse d'affrètement	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Mammès	

Résumé de l'action

Acquisition et réhabilitation du site de la bourse d'affrètement.

Description détaillée

Le projet de réhabilitation de la bourse d'affrètement a donné lieu ces derniers mois, du fait de l'occupation du site de manière illégale à de nombreuses tensions au sein de la population.

L'attachement de la population à ce patrimoine incite la municipalité à mettre en œuvre avec l'appui d'associations locales un projet ambitieux de préservation et de valorisation participant à l'attractivité du lieu.

Le caractère emblématique de ce lieu, vecteur d'identité collective et porteur potentiel de développement économique à la confluence de la Seine et du Loing.

Le projet global de réhabilitation du site sera articulé autour de mini projet

- Création d'un lieu de rencontre et d'échanges
- Création d'un centre de documentation et d'interprétation du patrimoine immatériel et matériel des professions et activités fluviales
- Création d'un lieu d'initiative économique autour des voies fluviales
- Création d'un point d'accueil touristique « vélo route »
- Création d'un observatoire de la biodiversité locale
- Création d'espace innovant d'agriculture urbaine

Ce projet a vocation à drainer l'intégralité des acteurs gravitant autour du monde fluvial environ 200 000 personnes.

De préserver un poumon vert au sein de la commune de saint Mammès de plusieurs milliers de mètre carré.

Ce projet vise à faire du site un lieu vivant de mémoire et d'échange au travers de recherches, conférences, débats et d'accompagnement d'idées innovantes.

Notamment grâce à la mise en place d'un incubateur « nautique et fluvial » afin d'inciter l'émergence de nouveaux services et produits.

Dispositifs financiers

Les financements prévus seront issus du plan de relance à hauteur de 80 %, de financement privé « crowdfunding » à hauteur de 15 %

Les 5 % restants sont des apports non financiers misent à disposition par la mairie à hauteur d'un ETP chargé de la garde et de l'entretien du site ainsi que du financement des charges

960 000 euros issues du plan de relance

180 000 euros issues de fond privé « mécénat via le crowdfunding »

60 000 euros d'apport non financier

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

État

Région

Département

CCMSL

Association locale : en discussion pour l'animation du site

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Acquisition	500 000,00 €		500 000,00 €
Total	500 000,00 €		500 000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	400 000,00 €
Total	80 %	400 000,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	100 000,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Déploiement et soutiens aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	
-------------------	--	---

Fiche Action n°23	Couverture d'un terrain de tennis	
Maître d'ouvrage	Commune de Thomery	

Résumé de l'action

La commune possède 4 courts de tennis extérieurs, non couverts, situés en centre-bourg au complexe sportif sis rue des Cailloux, près du pôle scolaire.

La couverture du terrain de tennis n° 1 est justifiée principalement par les raisons suivantes :

- Eviter la fuite des pratiquants de haut niveau et des enfants de l'école de tennis vers des structures couvertes existant dans les communes plus éloignées.
- Répondre au besoin d'espace pour d'autres pratiques sportives des associations thomeryennes puisque le gymnase est souvent utilisé par l'association de tennis locale (120 adhérents) - ASMAT Tennis Thomery (en cas de mauvais temps), environ 20 heures par semaine. Ces travaux de couverture du tennis augmenteraient la mise à disposition du gymnase pour 20 h hebdomadaires supplémentaires en direction des autres associations, les demandes étant déjà nombreuses.
- Développer l'attractivité des jeunes ménages avec enfants, scolarisés à Thomery. L'impact social est également important pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans la population.
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie par la mise en place d'équipements sportifs de proximité.
- Encourager le développement des activités sportives et le partenariat avec la Communauté de communes (CCMSL), lors de tournois ou divers évènements sur le territoire communautaire.

Description détaillée

Le terrain de tennis n°1 faisant l'objet des travaux de couverture, présentés dans ce dossier, est situé sur l'unité foncière du complexe sportif sis rue des Cailloux, propriété communale.

Cet espace comprend également le gymnase, près duquel sera couvert le tennis, trois autres terrains de tennis, le stade entouré d'une piste de roller.

Voici le descriptif des travaux :

1/ Gros oeuvre / VRD

Dépose des grillages et candélabres existants,

Installation de chantier,

Travaux sur réseau d'eaux pluviales,

Fouilles et réalisation de massifs béton pour supports des futurs portiques bois et des murs à ossature bois sur les deux pignons,

Réalisation de longrines béton entre massifs et arrêt du revêtement de sol tennis,

Modification du talutage aux 4 faces et adaptation des allées d'accès.

2/ Charpente bois – couverture

Charpente en bois

Couverture

Fourniture et pose de deux chéneaux aluminium thermolaqué ; pose sur les 2 murs à ossature bois des 2 murs gouttereaux,

8 DEP aluminium thermolaqué,

Couverture sur l'ensemble (compris pignon) avec une toile blanche type polyester enduit PVC ;

Portes

Une porte d'accès (larg. 1.60 m),

Une issue de secours (larg. 0.90 m).

3/ Electricité

Réseau électrique neuf aérien depuis l'alimentation existant conservée.

Fourniture et pose de 22 sports LED 200 N + éclairage de sécurité.

4/ Cuve de rétention des eaux pluviales de 10 000 L.

Dispositifs financiers

Dépenses : TOTAL 460 460.00 € HT (552 552.00 TTC)

- MOE et autres prestations (CT, SPS, Sondage sol) 60 060.00

- Travaux 400 400.00

Recettes

- Subvention FAC - 40 % (candidature retenue) 184 184.00

- Fédération de Tennis – 5 % (demande faite, réponse à confirmer) 23 023.00

- CRTE 25 % 115 115.00

(DETR / Installations d'équipements sportifs de proximité

soit total subventions escomptées70 % 322 322.00 €

Reste à charge de la Commune HT 138 138.00 €

TTC 230 230.00 €

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Le Département de Seine-et-Marne La Communauté de communes Moret Seine & Loing La Fédération française de Tennis L'ASMAT Tennis Thomery.

Financement**DÉPENSES**


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Etudes : Maîtrise d'œuvre, sondages, SPS : 15%	60 060,00 €	12 012,00 €	72 072,00
Travaux de couverture tennis	400 400,00 €	80 080,00 €	480 480,00 €
Total	460 460,00 €	92 092,00 €	552 552,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	25 %	115 115,00 €
Département – FAC	40 %	184 184,00 €
Fédération française de Tennis	5 %	23 023,00 €
Total	70 %	322 322,00 €
Reste à charge collectivité	30 %	138 138,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	
-------------------	--	---

Fiche Action n°24	Rénovation de l'éclairage public en LED	
Maître d'ouvrage	Commune de Thomery	

Résumé de l'action

Dans le cadre de la transition écologique énergétique, la commune de Thomery souhaite poursuivre son objectif par la mise en place d'un plan pluri-annuel de rénovation de l'éclairage public.

Le réseau comprend 540 points lumineux. Sa vétusté implique qu'il occasionne de nombreuses interventions de maintenance. Il est donc opportun de changer les lanternes et de les remplacer par des points lumineux en LED.

Les objectifs :

- Une économie d'énergie escomptée de 100 W par foyer lumineux soit 54 KW au total.
- Réduire la pollution lumineuse et contribuer à une trame noire afin de préserver la faune nocturne.

Description détaillée

La rénovation du réseau d'éclairage public en LED fera appel à deux types de lanternes : STELIUM et BEAUREGARD.

Les travaux seront échelonnés de 2022 à 2025 comme suit :

Armoires Postes	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Rivière	19				
Cimetière	32				
Schweitzer	30				
Monforts	47				
Sittelle	7	49			
Seine		32			
Eglise		19			
Cronstadt & Victor Hugo		15			
Pontchamp		20	23		
Pile Eler			28		
Bellevue			56		
Marine			9	2	
Chaise			19		
Gregh				48	
Verdun				47	
Danjoux				24	
Languedoc				0	
Gare				14	
	135	135	135	135	540

Dispositifs financiers

Les dépenses de rénovation de l'éclairage public communal en LED sont estimées à partir du devis ALTI-ELEC, actualisé avec une hausse de 10 % compte tenu de la forte augmentation des prix sur les fournitures.

Le montant est arrondi à 500 440 € HT.

Dépenses : TOTAL 500 440 € HT (600 528 TTC)

- Travaux 500 440.00

Recettes

- Conseil régional - Modernisation Eclairage public 20 %..... 100 088.00

- État 60 % 300 264.00

soit total subventions escomptées 400 352.00 €

Reste à charge de la Commune HT (20%) 100 088.00 €

TTC 200 176.00 €

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

Etat

La Communauté de communes Moret Seine & Loing, le Conseil régional Île-de-France

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Études, diagnostic			
Travaux rénovation éclairage public en LED	500 440,00 €	100 088,00 €	600 528,00 €
Total	500 440,00 €	100 088,00 €	600 528,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	60 %	300 264,00 €
Conseil Régional	20 %	100 088,00 €
Total	80 %	400 352,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	100 088,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Le projet répond à la priorité stratégique suivante :

- Engagement dans la transition écologique / Economies d'énergie
- Soutien au développement des énergies renouvelables

Objectifs et indicateurs

- Lutte contre le changement climatique

o Quantité de MW produits

- Economie circulaire, déchets

o Economie d'énergie en KW

- Lutte contre les pollutions


o Quantité de polluants atmosphériques avant et après travaux (jusqu'à 3 ans)

- Biodiversité

o Faune nocturne

- Impact sociétal

o Economie des dépenses de fonctionnement d'éclairage public

Thématique	Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes	
-------------------	---	---

Fiche Action n°25	Construction d'un préau scolaire – Pergola bioclimatique	
Maître d'ouvrage	Commune de Thomery	

Résumé de l'action

La commune de Thomery est dotée de deux pôles scolaires dont l'un au centre-bourg regroupant l'école maternelle Rose Charmeux et l'école élémentaire Alexandre Huet.

Ce groupe scolaire comprend les bâtiments scolaires avec une salle de psychomotricité, des salles pour les activités périscolaires (étude ou activité).

Toutefois, l'absence de préau pose un problème puisque les élèves sont exposés aux intempéries pendant les pauses (scolaires et périscolaires – cantine, activités). Il est opportun de leur proposer un bâtiment adapté qu'ils utiliseront au quotidien.

Description détaillée

Le préau scolaire sera implanté sur un terrain communal, au pôle scolaire du bas de Thomery entre le restaurant scolaire municipal et le gymnase.

Il sera conçu avec une ossature mixte bois / acier et sa superficie sera de 186 m².

Le parti architectural retenu sera une pergola en bioclimatique qui présente les caractéristiques suivantes :

- Provenance des essences de bois : France (Douglas) – Massif central, Vosges, Normandie
- o Le reste de l'arbre est dédié à la petite menuiserie ou aux revêtements muraux
- o La perte (sciure ou copeaux) est transformée en pellets (granulés de bois) destinés au chauffage du particulier ou de l'usine qui transforme le Douglas
- o Contrôle qualité : marquage CE avec contrôle permanent en usine
- o Normes de référence pour la fabrication : EN 14080
- o Classement structurel : GL24h selon la norme EN 14080
- Usinage bois sur chantier (construction sur mesure),
- Conception des lames aluminium qualité NF : Yonne 89, - 4 modules de lames
- o Lames fermées : surface étanche en cas de pluie
- o Lames ouvertes ou semi-ouvertes
- Pas d'effet de serre sous l'ouvrage en cas de forte chaleur
- Courant d'air constant en été tout en conservant une zone ombragée

- Laisse entrer la lumière et la chaleur sur les ouvrants du bâtiment concerné
- Motorisation par vérin : France (Seine-et-Marne)
- Chéneaux alu (traité en atelier à Champagne-sur-Seine)
- Capteur pluie
- Gestion : SOMFY,
- Thermolaquage de ton gris ou autre,
- Electricité : éclairage en sous face du préau,
- Raccordement au réseau EP.

Dispositifs financiers

Les dépenses de travaux intègrent la fourniture des matériaux et pose de la pergola bioclimatique, l'évacuation des eaux pluviales, le bitume sur massifs béton, ainsi que les travaux d'électricité (estimés à 1 700 € HT).

Dans le cadre du CRTE, ce projet peut être considéré :

- Soit comme un préau scolaire donc une extension de bâtiments scolaires, et faire l'objet d'une demande de DETR,
- Soit comme une pergola bioclimatique, ce qui sera le cas concrètement, concourant au développement écologique des territoires notamment par l'emploi de matériaux naturels, le circuit court..., et donc faire l'objet d'une demande de DSIL.

Dépenses : TOTAL 106 700 € HT (128 040 TTC)

- Permis de construire + sondage sol 9 700.00
- Travaux 97 000.00

Recettes

- Subvention FAC - 40 % (candidature retenue) 42 680.00
- État 30 % 32 010.00

(DETR extension bâtiments scolaires ou DSIL/Développement écologique des territoires (pergola bioclimatique) soit total subventions escomptées 74 690.00 €

Reste à charge de la Commune HT (30%) 32 010.00 €

TTC 53 350.00 €

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

Le Département de Seine-et-Marne

La Communauté de communes Moret Seine & Loing

L'État.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Études : permis de construire, sondage sol	9 700,00 €	1 940,00 €	11 640,00€
Préau scolaire / Pergola bioclimatique Ecole Huet	97 000,00 €	19 400,00 €	116 400.00 €
Total	106 700,00 €	21 340,00 €	128 040,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	30 %	32 010,00 €
Département – FAC	40 %	42 680,00 €
Total	70 %	74 690,00 €
Reste à charge collectivité	30 %	32 010,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Le projet répond à la priorité stratégique suivante :

- Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes / Soutenir et développer les établissements à vocation éducative
- Soutien au développement des énergies renouvelables - Développer la transition écologique dans les bâtiments adaptés aux besoins de la population, / Soutien à la filière bois, Utilisation de bois issu de forêts gérées durablement, circuit court (bois français), recyclage des déchets du bois en granulés pour chauffage.

Objectifs et indicateurs

- Économie circulaire – utilisation de ressources durables et naturelles et recyclage en granulés à bois
 - o Quantité de sciure ou copeaux transformés en granulés de bois pour le chauffage
- Biodiversité
 - o Volume de charpente en bois
- Impact sociétal
 - o Nombre d'élèves profitant de cette structure pendant le temps scolaire
 - o Evolution du nombre d'élèves profitant de cette structure pendant la pause méridienne.

Thématique	Développement des mobilités douces ou moins polluantes	
-------------------	---	--

Fiche Action n°26	Plan Vélo	
Maître d'ouvrage	Commune de Thomery	

Résumé de l'action

Dans le cadre de la transition écologique énergétique, la commune de Thomery a pour ambition de mettre en place un Plan Vélo.

Le territoire, situé entre la forêt de Fontainebleau et la Seine, présente une forte déclivité et il est traversé par des routes départementales et notamment la RD 301 reliant la N606 à la Champagne-sur-Seine. Ces éléments, font que la Commune de Thomery présente des caractéristiques tout à fait propices à ce type de projet.

La collectivité souhaite favoriser les circulations douces favorisant l'utilisation des vélos et améliorer la circulation des piétons.

Le bureau d'études VIZEA, expert en matière de politiques cyclables et piétonnes, est mandaté pour une mission Circulation et Mobilité sur la ville de Thomery qui débouchera sur une stratégie cyclable territoriale et un plan d'action opérationnel pluri-annuel.

Description détaillée

L'étude menée par le cabinet VIZEA vient de débuter et les premières conclusions seront présentées mi-novembre 2021.

A ce stade, la mission porte sur 3 items :

1/ Les zones apaisées, à aménager en zone 30 ou en zone de rencontres. Elles sont à développer dans les rues à faible trafic.

2/ Les aménagements cyclables sur voies interquartiers et structurantes (pistes cyclables, chaussée à voie centrale banalisée, création de couloirs spécifiques...)

3/ Jalonnement et signalétique verticale.

Dispositifs financiers

Les dépenses se déclinent ainsi :

- Étude : 10 525.00 € HT
- Travaux pour mise en place des différentes actions : estimation à 160 000 € HT.

Dépenses : TOTAL 170 525.00 € HT (204 630.00 TTC)

- Études 10 525.00
- Travaux 160 000.00

Recettes

- Conseil Régional 50 % 85 262.50
- État 30 % 51 157.50

(DETR Liaisons douces ou DSIL Mobilité active)

soit total subventions escomptées 136 420.00 €

Reste à charge de la Commune HT (20%) 34 105.00 €

TTC 68 210.00 €

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

La Communauté de communes Moret Seine & Loing

L'État

Le Conseil régional

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Études, stratégie	10 525,00 €	2 105,00 €	12 630,00€
Travaux rénovation éclairage public en LED	160 000,00 €	32 000,00 €	192 000,00 €
Total	170 525,00 €	34 105,00 €	204 630,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	30 %	51 157,50 €
Conseil régional	50 %	85 262,50 €
Total	80 %	136 420,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	34 105,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Le projet répond à la priorité stratégique suivante :

- Développement des mobilités douces ou moins polluantes / Aménager les espaces publics pour faciliter les déplacements

Objectifs et indicateurs

- Lutte contre le changement climatique

o Quantité de MW produits

- Economie circulaire, déchets

o Evolution du nombre de cyclistes occasionnels ou habituels (enquête)

o Economies en volume de carburant

- Lutte contre les pollutions

o Quantité de polluants atmosphériques avant et après travaux (jusqu'à 3 ans)

- Impact sociétal

o Nombre de personnes fréquentant régulièrement les services publics

o Nombres d'adhérents aux associations de Thomery.

Thématique	Déploiement et soutiens aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	Logo collectivité
-------------------	--	--------------------------

Fiche Action n°27	CONSTRUCTION D'UN CITY STADE AVEC PISTE D'ATHLÉTISME ET D'UN LOCAL TECHNIQUE	
Maître d'ouvrage	Commune de TREUZY-LEVELAY	

Résumé de l'action

- **Construction d'un city-stade** avec piste d'athlétisme avec couverture (panneaux photovoltaïques) et diverses infrastructures dédiées – (Ex. : passerelle, pyramide, terrain de foot en herbe, boulodrome, etc.)
- **Construction d'un local technique avec couverture** (panneaux photovoltaïques) en continuité du city-stade

Lieu d'implantation : aux abords de la salle polyvalente – route de Nanteau.

Description détaillée

Contexte :

Espace dédié à l'exercice de plusieurs activités sportives répondant aux attentes des habitants de la commune de 0 à 99 ans.

La présence d'un local technique attenant à la structure permet d'avoir une présence quotidienne sur le lieu.

Travail de construction d'un city-stade initié lors du précédent mandat suite à la fermeture des terrains de tennis existants, sur la commune, ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur.

Projet :

City-stade, piste et couverture en panneaux photovoltaïques : 32 x 18 m

Local technique et couverture en panneaux photovoltaïques : 18 x 12 m

Boulodrome : 12 x 16 m

Terrain de foot en herbe : 50 x 30 m

Passerelle enfant : 6 x 4 m

Pyramide enfant : diamètre 10

(voir représentation en image jointe)

Estimation budgétaire :

City-stade : Agorespace tout acier avec gazon synthétique fabriqué à partir de fibres recyclées répondant à la démarche environnementale et d'écoconception :

- **Couverture** :
Agoratop (plaques PVC translucides haute résistance Renolit Ondex HR) de 18 x 35 m – H : 5 m : 159 120,00 € HT
- **Charpente métallique** type portique (**pour photovoltaïque**) de 14 x 48 m : 75 200 € HT
- **Panneaux photovoltaïques** : installation et vente totale 100kWc Solar Edge Qcells 385 – Travaux complémentaires – Raccordement : 78 248,00€ HT

Piste d'athlétisme : 4 800€ HT

Diverses infrastructures à destination des plus petits : 6 691€ HT

Dispositifs financiers

État

Département

Région

CCMSL

Fonds propres : la commune prévoit la vente des terrains de tennis (soit 3 lots) ainsi que le terrain où se situe actuellement le local technique. Soit au total : 5 lots possibles.

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X	X	X

Partenaires

État

CCMSL

Habitants de la commune et des communes environnantes

Directrices des écoles et élèves du SIRP Villemer / Treuzy-Levelay / Nonville

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
AGORATOP	159 120,00 €	31 824,00 €	190 944,00 €
Charpente métallique pour photovoltaïque	75 200,00 €	15 040,00 €	90 240,00 €

Panneaux photovoltaïques	78 248,00 €	15 649,60 €	93 897,60 €
Piste d'athlétisme	4 800,00 €	960,00 €	5 760,00 €
Diverses infrastructures pour les plus petits	6 691,00 €	1 338,20 €	8 029,20 €
Total	324 059,00 €	64 811,80 €	388 870,80 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	259 247,20 €
Total	80 %	259 247,20 €
Reste à charge collectivité	20 %	64 811,80 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs :

L'implantation de cette structure permettrait de créer du lien social (un lieu de vie au sein de la commune). Les petits (avec encadrement d'adultes) et les grands pourraient participer à des rencontres sportives encadrées ou libres tout au long de l'année grâce à la couverture de la structure. Elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les enfants présents à l'école de Treuzy-Levelay pourront également accéder de cette infrastructure (cheminement sécurisé existant entre l'école et l'accès au terrain -à pied).

Cette installation pourrait également servir dans le cadre de rencontres inter-communes ou inter-villages au sein de la CCMSL.

Indicateurs de suivi :

QUALITATIF et QUANTITATIF

- Analyse de situation/besoins : **Présence** de ce type de structure au sein des communes rurales de la CCMSL – **Taux** de fréquentation
- Mise en œuvre : **Appréciation** du service par les familles, les enfants,
Appréciation du lieu pour la mise en œuvre des activités
Taux de satisfaction des parents, enfants, tout intervenant sur la structure
Proportion des autres communes de la CCMSL
- Transformation souhaitée/effet :
 - o **Degré** de conscience, chez les intervenants, de l'importance du jeu dans le développement de l'enfant
 - o **Degré** d'implication de la municipalité au sein du regroupement
 - o **Qualité** de la relation sociale entre les parents et les intervenants

- **Nombre d'actions offertes** à destination des enfants, parents, tout intervenant sur la structure
-

- Suivi :

- **Fréquence** des activités qui sont mises en œuvre selon les délais prévus
 - **Nombre de familles** ayant participé aux activités
-

- Partenariat :

- **Nombre** de partenaires impliqués dans la mise en œuvre de l'action
 - **Nombre** d'actions impliquant à la fois des acteurs locaux et communautaires
-

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la conformité de l'éclairage public.	Logo collectivité
-------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°28	RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE	
Maître d'ouvrage	Commune de TREUZY-LEVELAY	

Résumé de l'action

Réhabilitation du réservoir d'eau potable de la commune de Treuzy-Levelay.

Description détaillée

Réseau d'eau datant de 1941. Construction d'un réservoir de 400 m³ (hauteur : 5,33 m, diamètre de la cuve : 11,70 m) pour le stockage d'eau potable (achèvement des travaux le 12/01/1972 avec une date d'effet à compter du 15/03/1972)

Diagnostic matériaux pour la réhabilitation du réservoir réalisé le 13/11/2018 avec un rapport établi le 15/02/2019

Les conclusions de ce diagnostic font apparaître des désordres de niveau 3 et de classe D3, à savoir :

Niveau 3 : Défauts spécifiques de gravité variable. Demande un suivi des investigations

Classe D3 : Défauts qui indiquent une évolution avancée des pièces ou ouvrages en contact avec des liquides

La réhabilitation de l'ouvrage doit être réalisée à très court terme, compte tenu de l'antériorité des problématiques constatées Rapport de diagnostic à disposition en mairie.

Coût estimatif établi en février 2019 :

- Solution avec procédé adhérent en résine : 188 987 € HT
- Clôture de la parcelle hors marché de travaux de réhabilitation de l'ouvrage avec :
 - Pose d'un portail : 9 410 € HT
 - Remplacement de la canalisation de vidange extérieure à l'ouvrage : 9 500 € HT

Dispositifs financiers

État

Fonds propres : budget de l'eau

Subventions :

- Département : 25 % réhabilitation / 10 % sécurisation
- Agence de l'eau : 30 %

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

État

Département

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Solution avec procédé adhérent en résine	188.987,00 €	37.797,40 €	226.784,40 €
Pose d'un portail	9.410,00 €	1.882,00 €	11.292,00 €
Remplacement canalisation vidange extérieure	9.500,00 €	1.900,00 €	11.400,00 €
Total	207.897,00 €	41.579,40 €	249.476,40 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	25 %	51 974,25 €
Département	25 %	51 974,25 €
Agence de l'eau	30 %	62 369,10 €
Total	80 %	166 317,60 €
Reste à charge collectivité	20 %	41 579,40 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Objectifs

- Garantir un approvisionnement en eau de qualité en toute circonstance
- Assurer une gestion rigoureuse et équilibrée
- Assurer la performance du réseau et des installations
- Assurer la pérennité et un niveau d'entretien optimal
- S'inscrire dans une politique affirmée de développement durable

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	Logo collectivité
-------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°29	CHANGEMENT DES VOLETS ET PORTE DE LA CAVE DE LA MAIRIE	
Maître d'ouvrage	Commune de TREUZY-LEVELAY	

Résumé de l'action

Changement des volets et la porte de la cave de la mairie située sur la parcelle ZD n° 58 et qui est propriété exclusive de la commune de Treuzy-Levelay

Description détaillée

Les volets et la porte de la cave de la mairie sont en bois et très vétustes. Ceux donnant sur la cour de l'école sont en très mauvais état et des morceaux de bois tombent très régulièrement, ce qui est dangereux pour les enfants.

Leur remplacement garantirait une meilleure sécurité pour les enfants scolarisés.

Les volets et la porte de la cave ont un impact non négligeable sur le plan écologique. Ils permettent une meilleure isolation au niveau des fenêtres, puisqu'ils empêchent les pertes de chaleur. Ils contribuent à l'isolation du logement et permettent de réduire la facture de chauffage.

Dispositifs financiers

État

Ressources propres

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Changement des volets	14 000,00 €	770,00 €	14 770,00 €
Changement de la porte de la cave	2 925, 63 €	160,91 €	3 086,54 €
Total	16 925,63 €	930,91 €	17 856,54 €


RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	13 540,50 €
Total	80 %	13 540,50 €
Reste à charge collectivité	20 %	3 385,13 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Impact sur l'environnement : économie d'énergie

Sécurité : enfants scolarisés à l'école (cour donnant sur la mairie)

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°30	Plan de retrait amiante de la toiture en fibrociment de l'école primaire Gabriel Léger	
Maître d'ouvrage	Commune de Vernou-la Celle sur Seine	

Résumé de l'action

Le projet consiste à éliminer les tôles en fibrociment de la toiture de l'école Gabriel Léger du groupe scolaire Michel Legrand et renforcer l'isolation afin d'être en conformité avec la réglementation actuelle.

Description détaillée

La Commune a défini 6 axes stratégiques pour son développement au cours du mandat 2020/2026. Les axes stratégiques sont élaborés en cohérence avec les engagements et les actions prévues dans le PCAET. Ce projet correspond à l'axe stratégique N°1, le soutien à la Jeunesse par la mise à disposition de locaux accueillants et sécurisés.

Le projet consiste à éliminer les tôles en fibrociment de la toiture de l'école Gabriel Léger du groupe scolaire Michel Legrand et à les remplacer par des BAC ISO étanches, rendre l'isolation en conformité avec la réglementation actuelle, remplacer quelques fenêtres défectueuses et adapter le dispositif d'écoulement des eaux de toiture.

L'objectif premier est d'éliminer des composants amiantés dans une école fréquentée par de jeunes enfants (Près de 200 enfants fréquentent cette école). Pour la réalisation de ce projet la Commune sollicite chaque année depuis 2018 une subvention DETR. Le coût actualisé du projet est de 248 547,84 € HT, estimation pour une réalisation à l'été 2022.

Les travaux ne peuvent être réalisés que pendant les congés scolaires d'été. A ce jour, la période au plus tôt est donc l'été 2022.

Pour ce, les appels d'offres doivent être lancés en mars 2022. La sélection des entreprises doit intervenir avant fin mai 2022. Le début des travaux doit correspondre au début des congés scolaires. Ils doivent impérativement être terminés au moins 1 semaine avant la rentrée scolaire de septembre 2022.

Dispositifs financiers

Principaux postes de dépenses :

- Le désamiantage et la dépose de la toiture existante,
- La vérification de l'état de la charpente
- La pose et la fourniture de la nouvelle toiture,
- La dépose, la fourniture et la pose de nouvelles menuiseries,

- La reprise du dispositif d'évacuation des eaux de toiture,
- La gestion du chantier (échafaudage, nettoyage,
- La maîtrise d'œuvre

Le coût actualisé du projet est de 248 547,84 € HT, estimation pour une réalisation à l'été 2022.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

L'État et la Commune pour le financement du projet. La Commune a retenu un maître d'œuvre. Les dossiers de consultations des entreprises sont prêts. Le financement de la part communale est inscrit au budget.

Le projet pourrait donc être démarré rapidement en cas de notification de l'État.

Financement

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux	248 547,84 €	49 709,47 €	298 257,41 €
Total	248 547,84 €	49 709,47€	298 257,41 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80 %	198 838,27€
Total	80 %	198 838,27€
Reste à charge collectivité	20 %	49 709,57€

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°31	Rénovation énergétique de la Maison de l'Enfant et de l'école maternelle	
Maître d'ouvrage	Commune de Vernou-la Celle sur Seine	

Résumé de l'action

Le projet consiste à réduire la consommation énergétique de la Maison de l'Enfant et de l'école maternelle.

Description détaillée

La Commune a défini 6 axes stratégiques pour son développement au cours du mandat 2020/2026. Les axes stratégiques sont élaborés en cohérence avec les engagements et les actions prévues dans le PCAET. Ce projet correspond à l'axe stratégique N°1, le soutien à la Jeunesse par la mise à disposition de locaux accueillants et sécurisés et à l'axe stratégique N°6, la préservation de l'environnement en réduisant la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Le projet consiste à réduire la consommation énergétique de la Maison de l'Enfant et de l'école maternelle de plus de 35% en réalisant des travaux dans ces bâtiments communaux :

Plus de 120 enfants fréquentent l'école maternelle et une quarantaine fréquente quotidiennement la Maison de l'Enfant (accueil du matin et du soir les lundi/mardi /jeudi et vendredi et accueil du mercredi).

Pour la réalisation de cette action, la Commune a répondu le 19 mai 2021 à l'appel à projet lancé par l'État dans le cadre du DSIL mais sa candidature n'a pas été retenue. La commune a été invitée à redéposer un dossier au titre de l'exercice 2022.

La plus grande partie des travaux ne peut être réalisé qu'en période d'inoccupation des bâtiments. L'objectif est de réaliser les études au second semestre 2022, de lancer les appels d'offres à la fin de ce second semestre afin d'être en mesure de commencer les travaux dès les congés scolaires du printemps 2023 et de pouvoir les achever pendant les congés scolaires d'été et les congés d'automne.

Dispositifs financiers

Pour chacun de ces bâtiments, les principaux postes de dépenses sont :

- Le remplacement des menuiseries extérieures,
- Le remplacement de l'isolation thermique de la toiture,
- Le remplacement des convecteurs électriques,
- Le remplacement des éclairages à tubes fluorescents par des éclairages LED 3000 K,
- Le renforcement thermique des façades,
- La gestion du chantier,
- La maîtrise d'œuvre.

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

L'État et la Commune pour le financement du projet. La commune a retenu un maître d'œuvre. Le financement de la part communale pour les études est inscrit au budget 2022. Le financement de la part travaux sera inscrit au budget 2023.

Le projet pourrait donc être démarré rapidement en cas de notification de l'État.

Financement

DEPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux à la maison de l'enfant	314 000,00 €	62 800,00 €	376 800,00 €
Maîtrise d'œuvre, BC, CSPS	39 093,00 €	7 800,00 €	46 893,00 €
Travaux à l'école maternelle	470 400,00 €	94 080,00 €	564 480,00 €
Maîtrise d'œuvre, BC, CSPS	58 564,00 €	11 712,80 €	70 276,80 €
Total	882 057,00 €	176 392,80 €	1 058 449,80 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	60 %	529 234,00 €
Total	60 %	529 234,00 €
Reste à charge collectivité	40 %	352 823,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°32	Rénovation énergétique du gymnase	
Maître d'ouvrage	Commune de Vernou-la Celle sur Seine	

Résumé de l'action

Le projet consiste à réduire la consommation énergétique du gymnase et à le mettre en conformité avec la réglementation applicable aux bâtiments recevant du public.

Description détaillée

La commune a défini 6 axes stratégiques pour son développement au cours du mandat 2020/2026. Les axes stratégiques sont construits en cohérence avec les engagements et les actions prévus dans le PCAET. Ce projet correspond :

- à l'axe stratégique N°1, le soutien à la Jeunesse par la mise à disposition de locaux accueillants ;
- à l'axe stratégique N°3, le service aux Habitants ;
- à l'axe stratégique N°6, la préservation de l'environnement en réduisant la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Le projet consiste à réduire la consommation énergétique du gymnase et à le mettre en conformité avec la réglementation applicable aux bâtiments recevant du public afin de pouvoir organiser plus de manifestations avec un public supérieur à 200 personnes, notamment en :

- Remplaçant le dispositif de chauffage ;
- Remplaçant la couverture et en mettant en place une isolation conforme à la réglementation en vigueur ;
- Remplaçant les moteurs de la VMC ;

La plus grande partie des travaux ne peut être réalisé qu'en période d'inoccupation du bâtiment. L'objectif est de réaliser les études au premier semestre 2022, de lancer les appels d'offres au second semestre 2022 afin d'être en mesure de réaliser les travaux à l'été 2023.

Dispositifs financiers

Principaux postes de dépenses :

- Le remplacement du dispositif de chauffage,
- Le remplacement des radiateurs,
- Le remplacement du système de climatisation de la salle polyvalente intégrée au gymnase,
- La mise en place d'extracteurs de fumée,
- Le remplacement des moteurs de VMC,
- Le remplacement de la couverture,

- Le remplacement de l'isolation des combles,
- La gestion du chantier,
- La maîtrise d'œuvre.

Calendrier prévisionnel (cocher les cases sur les périodes concernées)

2021	2022	2023	2024	2025
	X	X		

Partenaires

L'État, la Région et la Commune pour le financement du projet. La commune est en cours de sélection d'un maître d'œuvre.

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Travaux + Maîtrise d'œuvre	993 877,00 €	198 775,40 €	1 192 652,40 €
Total	993 877,00 €	198 775,40 €	1 192 652,40 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	50 %	496 939,00 €
Région	20 %	198 775,40 €
Total	70 %	695 714,40 €
Reste à charge collectivité	30 %	298 162,60 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	
-------------------	---	---

Fiche Action n°33	Changement des fenêtres de la mairie et d'une porte de l'école	
Maître d'ouvrage	Commune de Villecerf	

Résumé de l'action
<p>La loi de transition énergétique oblige les collectivités de plus de 20 000 habitants à se doter d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Il s'agit d'établir une liste d'actions concrètes programmées sur 6 ans avec pour triple objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la production des gaz à effet de serre ; • Promouvoir des énergies renouvelables ; • Préserver la qualité de l'air. <p>Une attention particulière est portée à la rénovation énergétique des bâtiments. Le changement des fenêtres de la mairie et d'une porte de l'école sont éligibles à une subvention de l'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dans le cadre du CRTE et du PCAET de la CCMSL.</p>

Description détaillée

Les vitrages des huisseries proposées ont reçu les agréments CEKAL DTA n° 6/16-2328 et NF CSTBat n° 4935T-60-72 et n° 4934T-64-72. Ils présentent une étanchéité à l'air, à l'eau et au vent de type A*3 E*7B V*A2. Le coefficient U_w (coefficient de transmission thermique qui exprime la capacité d'une fenêtre à conserver la température intérieure) est de 1,3 W/m².K, lorsque la norme prescrit une valeur comprise entre 1,2 et 1,5 W/m².K. Enfin, le facteur solaire S_w (capacité d'une fenêtre à transmettre la chaleur du soleil) est de 0,43 pour une valeur normative qui doit être comprise entre 0 et 1.

Le devis de la société SOPROMA prévoit le changement de 8 fenêtres (2 au rez-de-chaussée, 5 à la bibliothèque et une au grenier) ainsi que la porte d'entrée de l'école élémentaire. Le montant du devis est de 13 027,84 H.T., assujettis à 5,5 % de TVA. Le montant attendu de la subvention pourrait être de 80% du montant HT du devis, soit un reste à charge pour la commune de 2 605,57 €.

Dispositifs financiers

Le montant du devis est de 13 027,84 H.T., assujettis à 5,5 % de TVA. Le montant attendu de la subvention pourrait être de 80% du montant HT du devis, soit dans ce cas un reste à charge pour la commune de 2 605,57 €.

La commune s'engage à inscrire ces sommes sur le budget d'investissement 2022.

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

État, Commune fonds propres

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
Changement des fenêtres de la mairie et d'une porte de l'école élémentaire	13 027,84 €	5.5	13 744,37 €
Total	13 027,84 €		13 744,37 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Etat	80 %	10 422,27 €
Commune Fonds propres		
Total	80 %	10 422,27 €
Reste à charge collectivité	20 %	2 605,57 €

Objectifs et indicateurs de suivi

1/Lutte contre le changement climatique Q2 : L'action contribuera à réduire les émissions de GES du territoire **OUI (+1)**

2 /Adaptation au changement climatique L'action contribuera à l'adaptation au changement climatique du territoire ? **OUI (+1)**


3/Gestion de la ressource en eau **NON (0)**

4/Économie circulaire, déchets ; prévention des risques technologiques **NON (0)**

5/Lutte contre les pollutions **OUI (1)**

6/Biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles : **NON (0)**

7/ Impact sociétal La baisse de consommation énergétique pourrait conduire la collectivité à baisser ses coûts énergétiques sous réserve de la rentabilisation des travaux engagés. Bénéfice indirect pour les autres collectivités dont les coûts d'achat de l'énergie pourront être baissés. Argent économisé par an par la collectivité suite à l'installation **OUI (+1)**

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	COMMUNE DE  VILLEMARECHAL
-------------------	---	--

Fiche Action n°34	RÉNOVATION D'UN BÂTIMENT PUBLIC
Maître d'ouvrage	COMMUNE NOUVELLE DE VILLEMARECHAL

Résumé de l'action

Changement total des huisseries

Description détaillée

Il s'agit de remplacer toutes les huisseries (portes et fenêtres) du bâtiment public abritant la restauration scolaire, la garderie, le logement communal et les salles associatives

Dispositifs financiers

Fonds propres et Etat

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

ÉTAT

Financement

DÉPENSES


Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
21318 : autres bâtiments publics	64 058,88 €	12 811,78 €	76 870,66 €
Total	64 058,88 €	12 811,78 €	76 870,66 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80%	51 247,10 €
Total	80 %	51 247,10 €
Reste à charge collectivité	20 %	12 811,78 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	COMMUNE DE  VILLEMARECHAL
-------------------	---	--

Fiche Action n°35	RÉFECTION DU MUR DU CIMETIÈRE DE SAINT-ANGE-LE-VIEIL	
Maître d'ouvrage	COMMUNE NOUVELLE DE VILLEMARECHAL	

Résumé de l'action
Réfection du mur du cimetière de Saint-Ange-le-Vieil

Description détaillée
Réfection du mur d'enceinte du cimetière de Sant-Ange-le-Vieil avec renforcement de ce dernier

Dispositifs financiers
Fonds propres et État

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Partenaires

ÉTAT

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
21318 : autres bâtiments publics	23 900,00 €	2 390,00 €	26 290,00 €
Total	23 900,00 €	2 390,00 €	26 290,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
État	80%	19 120,00 €
Total	80 %	19 120,00 €
Reste à charge collectivité	20 %	4 780,00 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Thématique	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public.	Logo collectivité
-------------------	---	--------------------------

Fiche Action n°36	Écologie – Énergie	
Maître d'ouvrage		

Commune de VILLE SAINT JACQUES

Résumé de l'action

ÉCOLOGIE – ÉNERGIE

Description détaillée

Maître d'œuvre : commune de Ville Saint-Jacques

La commune de Ville Saint-Jacques est une petite commune francilienne habitée par 867 résidents Saint-Jacques-Villois appartenant à l'intercommunalité Communauté de Communes Moret Seine et Loing.

Elle est située à proximité de la commune de Montereau Fault Yonne.

Contexte du projet :

Compte tenu de la hausse des prix des énergies cumulée aux coûts de maintenance liés à l'obsolescence de notre réseau d'éclairage public, nous avons engagé ce projet de rénovation énergétique.

Les collectivités seine-et-marnaises ont vu les factures énergétiques de leur éclairage public augmenter considérablement.

L'amélioration de la performance énergétique et de réduction des consommations des luminaires d'éclairage public sont des actions nécessaires et prioritaires afin d'endiguer ce phénomène.

De plus, les nouveaux luminaires LED permettront de réduire fortement la pollution lumineuse et réduire les impacts sur la biodiversité et la santé humaine.

Cependant, malgré les différents dispositifs d'accompagnement disponibles, le passage à l'acte reste difficile, en raison notamment :

- Des budgets contraints
- Des investissements conséquents à prévoir
- De temps de retour sur investissement parfois très longs pour amortir les travaux ;

- De la difficulté pour des petits projets d'obtenir des aides à l'investissement ;
- De la méconnaissance des acteurs et des aides mobilisables.

Présentation du projet porté par la commune

Le remplacement de 279 des luminaires obsolètes et énergivores a été identifié comme un important levier d'économie d'énergie et de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

Le projet s'inscrit dans un programme de rénovation énergétique pluriannuel, à savoir :

- 2020 - Tranche 1 : 26 points lumineux remplacés
- 2021 - Tranche 1 (suite) et tranche 2 : 83 points lumineux en programmation
- 2022 - Tranche 3 : 85 points lumineux prévisionnels
- 2023 - Tranche 4 : 85 points lumineux prévisionnels

Après la réalisation d'une étude de faisabilité, les objectifs de ce projet porté par la commune de Ville Saint-Jacques sont multiples :

- Éclairage sécuritaire, moins énergivore et éco-responsable
- Éradiquer et anticiper la fin de vie des sources type lampe sodium haute pression pour investir dans des solutions performantes et source d'économie d'énergie
- Remplacer des luminaires en technologie LED avec abaissement de puissance durant la nuit et respectant l'arrêté ministériel « nuisances lumineuses »
- Contribuer à réduire la charge énergétique qui pèse sur la commune
- Obtenir un soutien financier des partenaires publics pour engager le passage à l'acte
- Activer une dynamique locale pour inciter les collectivités locales et les acteurs du territoire à être porteur de la transition énergétique ;
- Inciter les collectivités à acquérir un rôle d'exemplarité en matière d'économie d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre vis-à-vis de leurs administrés
- Sécuriser prioritairement les axes entrants et sortants du village (2021-2022)

Impact sur la transition écologique

•1 – Lutte contre le changement climatique

- ④ 2 – Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- ④ 3 – Gestion de la ressource en eau
- ④ 4 – Economie circulaire, déchets : prévention des risques technologiques

• 5 – Lutte contre les pollutions lumineuses

- ④ 6 – Biodiversité et protection des espaces naturels agricoles et sylvicoles
- ④ 7 – Impact sociétal (création d'emplois)

Dispositifs financiers

État, SDESM

Calendrier prévisionnel

2021	2022	2023	2024	2025
	X			

Echéancier prévisionnel des travaux	
Proposition d'inscription au CRTE	Juin - 2021
Demande de concours financier (Etat et SDESM) 2022	Octobre - 2021
Acceptation du projet dans le cadre de s demandes subventions Etat et du SDESM	2022 – selon planning subventions de l'Etat et SDESM
Réalisation des travaux	Juin – Juillet 2022
Réception de fin de chantier et mise en service des installations	Sept – Octobre 2022
Évaluation du projet (comité – technique Etat/MSL)	Décembre 2022

Sur ce schéma, fin 2022, nous aurons réalisé près de 70% des travaux prévisionnels du programme pluriannuel.

Partenaires

✓ Partenaires financeurs :

- État
- SDESM au titre de leur mission de gestion des réseaux d'éclairage public

✓ Partenaire Technique : SDESM

La commune adhérente au SDESM s'appuie sur ce syndicat pour la gestion et l'ingénierie du réseau d'éclairage public de la commune

✓ Prestataire « travaux » : à définir Les travaux d'études et de réalisations sont pris en charge par un « prestataire électricien » national, sélectionné sur la base d'une consultation

Financement

DÉPENSES

Nature des dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC
21 538 opération 18	58 333,33 €	11 666,67 €	70 000, 00 €
Total	58 333,33€	11 666,67 €	70 000,00 €

RECETTES

Moyens financiers	Taux (% du HT)	Montant
Aides publiques		
État	48 %	27 999,99 €
Autres (à spécifier) SDESM	32%	18 666,66 €
Emprunts		0
Total	80%	46 666,65 €
Reste à charge collectivité	20%	11 666,68 €

Objectifs et indicateurs de suivi

Les indicateurs seront définis ultérieurement

Annexe 5 – Liste des fiches projet

Extension micro-crèche – Communauté de communes Moret Seine et Loing
Restauration de la salle polyvalente et de la salle sportive – Paley
Démolition d'un local avec présence d'amiante – Treuzy-Levelay
Travaux de restauration de l'Église Saint-Fortuné – Vernou-la-Celle-sur-Seine
Production locale des repas à la cantine scolaire–Vernou-la-Celle-sur-Seine
Rénovation énergétique et restructuration de la maternelle – Vernou-la-Celle-sur-Seine
Rénovation énergétique et restructuration de la Maison de l'Enfant – Vernou-la-Celle-sur-Seine
Restructuration de la rue de la Grande Paroisse dans le hameau du Chesnoy
Plan vélo – Moret-Loing-et-Orvanne

Annexe 6 – Maquette financière

Porteur	Actions	Orientation stratégique	Coût total HT	Etat	Région	Départé ^t	Commune	Autre
CCMSL	1 Centre aquatique du grand jardin	Déploiement et soutien aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	128 000,00	102 400,00	0,00	0,00	25 600,00	0,00
	2 Réhabilitation du site des Colinettes	Déploiement et soutien aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	2 987 250,00	687 067,50	896175	806 557,50	597 450,00	0,00
Champagne sur Seine	3 Transition énergétique de l'éclairage public de la ville	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	534 717,00	224 302,00	150000	0,00	160 415,00	0,00
	4 Transition écologique Réenchanter la forêt de Champagne sur Seine	Développement des mobilités douces ou moins polluantes	100 000,00	0,00	30 000,00	50 000,00	20 000,00	0,00
	5 Cohésion sociale et réhabilitation des équipements sportifs	Déploiement et soutien aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	1 320 000,00	528 000,00	528 000,00	0,00	264 000,00	0,00
	6 Cohésion sociale et réhabilitation des équipements culturels	Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes	792 000,00	79 200,00	356 400,00	198 000,00	158 400,00	0,00
	7 Transition écologique et renaturation des berges et Eurovéloroute 3	Développement des mobilités douces et moins polluantes	6 059 900,00	2 726 955,00	1 514 975,00	605 990,00	1 211 980,00	0,00
	8 Transition écologique Schéma Directeur Pluriannuel de voirie communale	Développement des mobilités douces et moins polluantes	1 000 000,00	300 000,00	400 000,00	100 000,00	200 000,00	0,00
	9 Transition Énergétique des bâtiments municipaux : schéma	Accélération de la rénovation thermique, de la	1 710 000,00	1 026 000,00	171 000,00	171 000,00	342 000,00	0,00

Annexe 6 – Maquette financière

	directeur	sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public										
La Genevraye	10	Remplacements fenêtres mairie	31 392,12	25 113,70	0,00	0,00	0,00	6 278,42	0,00			0,00
	11	Aire de jeux	26 252,00	21 001,60	0,00	0,00	0,00	5 250,40	0,00			0,00
Montigny sur Loing	12	Remplacement des fenêtres et porte d'entrée du presbytère	34 038,50	27 230,80	0,00	0,00	0,00	6 807,70	0,00			0,00
	13	Remplacements des fenêtres de l'étage de la mairie	25 288,64	20 230,91	0,00	0,00	0,00	5 057,73	0,00			0,00
Moret Loing et Orvanne	14	Création d'un équipement socioculturel de proximité	798 420,00	638 736,00	0,00	0,00	0,00	159 684,00	0,00			0,00
	15	Rénovation thermique de 3	353 666,00	282 932,80	0,00	0,00	0,00	70 733,20	0,00			83 049,90

Annexe 6 – Maquette financière

	écoles	ation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public								
15 bis	Rénovation thermique gymnase Moret	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	70 000,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	14000	14000	14000
16	Rénovation thermique de la salle des associations	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	203 000,00	142 100,00	0,00	0,00	0,00	40 600,00	40 600,00	20 300,00
17	Rénovation thermique centre culturel cac	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	78 000,00	62 400,00	0,00	0,00	0,00	15 600,00	15 600,00	0
18	Rénovation énergétique classe et dortoir école maternelle	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	26 595,96	21 276,77	0,00	0,00	0,00	5 319,19	5 319,19	0,00
19	Isolation et Réfection de la toiture de L'école	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en	25 366,52	20 293,21	0,00	0,00	0,00	5 073,31	5 073,31	0,00

Annexe 6 – Maquette financière

			conformité de l'éclairage public										
	20	Accessibilité à la Mairie et à la Salle Polyvalente	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	15 981,87	12 785,49	0,00	0,00	0,00	3 196,38	0,00			0,00
Remauville	21	Isolation et réhabilitation des étages et combles mairie et école	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	111 226,25	88 981,00	0,00	0,00	0,00	22 245,25	0,00			0,00
Saint-Mammès	22	Acquisition et réhabilitation de la bourse d'affrètement	Relance et développement de l'activité économique	500 000,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00			0,00
Thomery	23	Couverture d'un terrain de tennis	Déploiement et soutiens aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	460 460,00	115 115,00	0,00	184 184,00		138 138,00	23 023,00			
	24	Rénovation de l'éclairage public en LED	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	500 440,00	300 264,00	100 088,00	0,00		100 088,00	0,00			0,00
	25	Construction d'un préau scolaire - Pergola bioclimatique	Attractivité résidentielle en direction des populations jeunes	106 700,00	32 010,00	0,00	42 680,00		32 010,00	0,00			0,00
	26	Plan vélo	Développement des mobilités douces ou moins polluantes	170 525,00	51 157,50	85 262,50	0,00		34 105,00	0,00			0,00

Annexe 6 – Maquette financière

Treuzy-Le-velay	27	Construction d'un city stade avec piste d'athlétisme et d'un local technique	Déploiement et soutiens aux structures et associations engagées dans le sport pour tous	324 059,00	259 247,20	0,00	0,00	0,00	64 811,80	0,00
	28	Réhabilitation du réservoir d'eau potable	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	207 897,00	51 974,25	0,00	0,00	51 974,25	41 579,40	62 369,10
	29	Changement des volets de la mairie	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	16 925,63	13 540,50	0,00	0,00	0,00	3 385,13	0,00
Vernou la Celle sur Seine	30	Plan de retrait amiante toiture en fibrociment de l'école primaire Gabriel Leger	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	248 547,84	198 838,27	0,00	0,00	0,00	49 709,57	0,00
	31	Rénovation énergétique de la Maison De l'Enfant et école maternelle	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	882 057,00	529 234,00	0,00	0,00	0,00	352 823,00	0,00
	32	Rénovation énergétique du gymnase	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	993 877,00	496 939,00	198 775,40	0,00	0,00	298 162,60	0,00

Annexe 6 – Maquette financière

Villecerf	33	Changement des fenêtres de la mairie et d'une porte de l'école	public	13 027,84	10 422,27	0,00	0,00	0,00	2 605,57	0,00
Villemarchal	34	Rénovation d'un bâtiment public	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	64 058,88	51 247,10	0,00	0,00	0,00	12 811,78	0,00
	35	Réfection du mur du cimetière de Saint Ange le vieil	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	23 900,00	19 120,00	0,00	0,00	0,00	4 780,00	0,00
Ville Saint Jacques	36	Écologie - énergie	Accélération de la rénovation thermique, de la sécurisation des bâtiments et de la mise en conformité de l'éclairage public	58 333,33	27 999,99	0,00	0,00	0,00	11 666,68	18 666,66
Totaux				21 001 903,38	9 650 115,86	4 430 675,90	2 210 385,75	4586367,11	221408,66	

Annexe 7 – Intégration des contractualisations et programmes de l'État

- Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes de Champagne sur Seine et de Moret Loing Orvanne,
- La convention territoriale globale signée avec la CAF,
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens (à venir)
- Les contrats avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
- Les contrats CAF
- Les contrats de ruralité
- Les contrats avec la DRAC
- Les chantiers d'insertion
- France Service

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants peuvent élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Cette intégration entraîne la mutualisation de la gouvernance, tout en conservant la possibilité de conserver des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques. Les engagements financiers qu'ils contiennent sont repris dans la maquette globale.

Annexe 8 – Les actions de coopération interterritoriale

– Projet de reconversion des propriétés du Clos et du Moulin de Nonville porté par le groupe Bertrand, propriétés dont la surface s'étend sur 50 ha sur les territoires communaux de Nonville et Treuzy-Levelay.

Moret Seine et Loing apporte un soutien en ingénierie pour mener les procédures d'urbanisme nécessaires au projet.

– Projet de SCOT avec la communauté de communes du Pays de Montereau et avec l'aide du Syndicat Mixte d'Étude et de Programmation qui concerne 40 communes et 82 000 habitants.